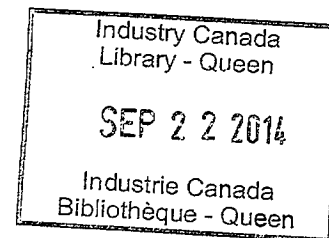


Industrie Canada

Plan ministériel 2014-2015

Table des matières

- Introduction
- Qui nous sommes, et là où nous allons
- Résultat stratégique : Le marché canadien est efficace et concurrentiel
 - Aperçu financier et tendances des dépenses
 - Objectifs et priorités
 - Stratégies des ressources humaines
 - Risques organisationnels
 - Dépenses et secteurs d'investissements prioritaires
- Résultat stratégique : Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne
 - Aperçu financier et tendances des dépenses
 - Objectifs et priorités
 - Stratégies des ressources humaines
 - Risques organisationnels
 - Dépenses et secteurs d'investissements prioritaires
- Résultat stratégique : Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives
 - Aperçu financier et tendances des dépenses
 - Objectifs et priorités
 - Risques organisationnels
 - Secteurs d'investissements prioritaires
- Services internes
 - Aperçu financier et tendances des dépenses
 - Objectifs et priorités
 - Stratégies des ressources humaines
 - Risques organisationnels
 - Secteurs d'investissements prioritaires



Introduction

Le Plan ministériel d'Industrie Canada a été élaboré afin de favoriser la prise de décisions éclairées dans l'ensemble du Ministère, et sert à accroître la reddition de comptes, en améliorant la façon dont Industrie Canada surveille les objectifs opérationnels et les investissements prévus et fait des comptes rendus à cet égard. Il intègre l'information contenue précédemment dans le Plan d'activités d'Industrie Canada ainsi que dans d'autres documents de planification et plans propres aux diverses fonctions (c.-à-d., gestion de l'information, ressources humaines, profil de risque à l'échelle de l'organisation). Le Plan ministériel est fondé sur le Plan d'investissement de 2012-2013 à 2016-2017 du Ministère, qui a d'abord été approuvé en 2012.

Le Plan est présenté par résultat stratégique, et chaque section comprend les ressources financières connexes, les priorités courantes et ministérielles, les secteurs à risque, et les investissements prévus (y compris les projets de plus d'un million de dollars, ainsi que les acquisitions importantes de biens et de services de plus de 500 000 dollars).

Conformément à la Politique de planification des investissements – Actifs et services acquis, une copie de ce plan sera présentée au ministre de l'Industrie.

Qui nous sommes, et là où nous allons

La loi constitutive d'Industrie Canada, la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, définit IC comme le ministère fédéral visant à promouvoir une économie canadienne en croissance, concurrentielle et axée sur le savoir. Le mandat du Ministère consiste à contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale, et à améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

Pour s'acquitter de son mandat, le Ministère entreprend des activités qui s'articulent autour de cinq grands secteurs d'activités :

- Élaboration de politiques
- Recherches et analyses
- Conformité à la réglementation
- Réalisation des programmes
- Services internes

Les activités qui se déroulent au sein de ces secteurs portent sur une vaste gamme de dossiers liés à l'industrie et à la technologie, aux échanges commerciaux, aux sciences, à la consommation, à la constitution en société sous le régime fédéral, à la concurrence et aux restrictions au commerce, aux poids et mesures, à la faillite et à l'insolvabilité, à la propriété intellectuelle, à l'investissement, à la petite entreprise et au tourisme. Industrie Canada est également le centre d'expertise en politiques microéconomiques du gouvernement du Canada, ce qui en fait un ministère fortement axé sur le savoir et l'information, influençant ainsi la façon dont il évalue ses secteurs à risque et établit ses priorités.

Programme de 2014-2015

Après les discussions de la haute direction à l'automne 2013, les priorités organisationnelles de 2014-2015 ont été établies. Il s'agit entre autres de préparer la mise aux enchères sur la bande de 2500 MHz, la continuation de l'élaboration de la stratégie fédérale en matière de sciences, de technologie et d'innovation, en optimisant les avantages de l'approvisionnement fédéral en matière de défense et de sécurité, et l'appui du secteur canadien de la fabrication (voir la figure 1 pour plus de détails).

Les nouveaux risques organisationnels pour 2014-2015 sont liés à l'examen des investissements, à la fabrication, aux services aux entreprises, à la livraison des programmes, à diverses compétences et aux questions de capacité interne en ce qui concerne la planification à moyen et à long terme et la mise en œuvre des initiatives de transformation.

Du côté de la gestion, les plans et les priorités d'Industrie Canada demeurent ancrés dans le programme du gouvernement du Canada visant à améliorer l'efficacité, tout en réduisant le taux de croissance au sein de la fonction publique, et à améliorer les liens horizontaux grâce à l'utilisation accrue des services partagés.

Plus précisément, en 2014-2015, Industrie Canada se concentrera sur : les pratiques d'intendance de gestion, la transformation de la gestion de l'information et de la technologie de l'information et la gestion du rendement des employés, tous appuyés par des communications internes efficaces pour encourager l'engagement des employés.

Priorités, plans d'actions et investissements

Des détails sur les objectifs et les priorités propres au Ministère en 2014-2015, ainsi que les ressources financières, les secteurs à risque, les investissements prévus et les plans d'action connexes, se trouvent dans les sections suivantes. L'information est présentée selon les trois résultats stratégiques du Ministère, ainsi que dans une quatrième section sur les services internes.

Priorités ministérielles en 2014-2015

Le marché canadien est efficace et concurrentiel

- Respecter les engagements envers les consommateurs dans le discours du Trône de 2013 dans les domaines des télécommunications, de la protection des consommateurs et de la concurrence.
- Préparer une mise aux enchères du spectre se situant dans la bande de 2500 MHz en vue de soutenir la demande croissante des Canadiens à l'égard des technologies et services sans fil de pointe.
- Améliorer les cadres de propriété intellectuelle et de politiques de protection de la vie privée afin d'encourager l'innovation, la compétitivité, la clarté et la certitude, en plus de réduire les formalités administratives.
- Mettre en œuvre de nouvelles sanctions administratives pécuniaires pour favoriser la conformité aux règles et conditions de licence, y compris celles liées à la prestation de services de télécommunications aux consommateurs dans les régions rurales, à l'homologation du matériel, au partage des pylônes et aux enchères du spectre.
- Collaborer avec d'autres ministères fédéraux pour atteindre les objectifs de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et pour élaborer et conclure des accords commerciaux internationaux.

Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

- Continuer d'élaborer la stratégie fédérale en matière de sciences, de technologie et d'innovation et renforcer l'exploitation par le secteur privé des résultats des investissements canadiens dans les sciences et la technologie, le savoir et l'innovation.
- Faciliter le soutien pour l'innovation des entreprises en adoptant des mesures budgétaires, y compris pour le Fonds d'innovation de l'automobile et Mitacs.

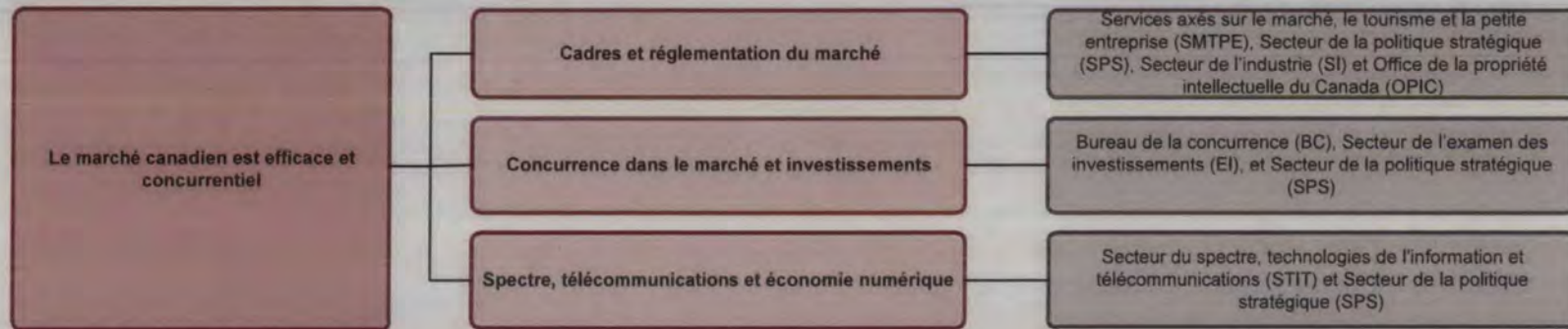
Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

- Élaborer et mettre en œuvre le programme du budget de 2014 pour étendre et améliorer l'accès aux services à large bande dans les collectivités rurales et du Nord.
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour optimiser les retombées industrielles découlant des processus fédéraux d'approvisionnement en matière de défense et de sécurité.
- Utiliser des initiatives pangouvernementales pour soutenir les efforts du secteur de la fabrication du Canada en vue d'attirer et de conserver des mandats de recherche et de fabrication chez les entreprises.
- Positionner le Canada comme un chef de file en matière de développement et d'adoption de technologies émergentes.
- Aider les petites et moyennes entreprises, les coopératives et d'autres entreprises en améliorant l'accès à l'information, aux programmes et aux services d'Industrie Canada, du Portefeuille de l'Industrie et du gouvernement du Canada.

Gestion

- Mettre en œuvre le gel du budget de fonctionnement annoncé dans le discours du Trône de 2013.
- Continuer d'améliorer les pratiques d'intendance et de gestion afin d'améliorer continuellement la prestation des programmes et des activités.
- Assurer une approche organisationnelle intégrée de la mise en œuvre des initiatives de transformation du gouvernement du Canada en matière de gestion de la technologie et de l'information.
- Mettre en œuvre la Directive sur la gestion du rendement afin d'optimiser le rendement individuel de chaque employé, en vue de veiller à ce que le Ministère s'acquitte de son mandat et de ses priorités.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 : LE MARCHÉ CANADIEN EST EFFICACE ET CONCURRENTIEL



Aperçu financier et tendances des dépenses

Des cadres et règlements efficaces sont essentiels pour s'assurer que les consommateurs et les entreprises ont confiance au marché canadien. Ces cadres et règlements donnent aux entreprises canadiennes des occasions d'innover et de réussir dans les conditions actuelles du marché. Le tableau suivant présente les niveaux de référence de 2014-2015 approuvés du Ministère au chapitre du résultat stratégique « Le marché canadien est efficace et concurrentiel ».

Dépenses prévues, telles que présentées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015 (RPP)

Poste	2014-2015 (en milliers de dollars)	2015-2016 (en milliers de dollars)	2016-2017 (en milliers de dollars)	2017-2018 (en milliers de dollars)	2018-2019 (en milliers de dollars)
Dépenses de fonctionnement	192 884	197 109	201 516	201 516	201 516
Dépenses en capital	14 736	14 873	5 692	5 692	5 692
Subventions et contributions	7 133	6 583	6 583	6 583	6 583
TOTAL	214 753	218 565	213 791	213 791	213 791

Dans le tableau qui précède, les dépenses prévues tiennent compte des fonds déjà injectés dans les niveaux de référence du Ministère, ainsi que les fonds autorisés jusqu'au 1^{er} février 2014. Les dépenses prévues n'ont pas été rajustées pour tenir compte des nouveaux renseignements contenus dans le budget de 2014. Le budget supplémentaire des dépenses de 2014-2015 renfermera plus d'information, s'il y a lieu, et inclus dans les mises à jour semestrielles et finales du Plan.

Du total de 215 millions de dollars prévu pour 2014-2015, 90 % sera consacré aux dépenses de fonctionnement pour réaliser ce résultat stratégique.

L'augmentation annuelle des dépenses pour 2015-2016 dans le cadre de ce résultat stratégique (RS1) est principalement attribuable au fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), où d'importants investissements dans la technologie de l'information sont prévus cette année-là.


Un virement temporaire entre crédits de 8 millions de dollars avait été fait au départ dans la MJANR de 2013-2014 en réponse aux investissements en capital dans le cadre du projet de modernisation des applications du spectre (MAS). La réduction du capital dans le RS1 observée en 2016-2017 est attribuable à la diminution des exigences à mesure que le projet de MAS arrive aux dernières étapes.

Objectifs et priorités

Voici quelques objectifs ministériels courants à l'appui du résultat stratégique « Le marché canadien est efficace et concurrentiel » :

- Surveiller et réglementer plusieurs cadres du marché canadien et en assurer l'efficacité, notamment ceux pour le spectre et les télécommunications, les coopératives, les faillites, les investissements directs étrangers, la constitution en société sous le régime fédéral, la propriété intellectuelle et la mesure commerciale
- Collaborer avec d'autres ministères du gouvernement fédéral à l'élaboration et à la conclusion d'accords commerciaux internationaux
- Offrir aux consommateurs des outils leur permettant de prendre des décisions éclairées
- Tenir compte des intérêts des consommateurs au moment d'élaborer des politiques
- Protéger et promouvoir la concurrence grâce à l'application de lois axées sur la concurrence et aux efforts de promotion de la concurrence
- Réaliser des activités de développement de la recherche et du génie qui aident le Ministère à élaborer des politiques, des règlements et des programmes de télécommunications, tout en appuyant les exigences opérationnelles essentielles du gouvernement axées sur le spectre radioélectrique

Un certain nombre de priorités ministérielles particulières (présentées dans le tableau qui suit), qui ont été établies à l'occasion de la journée de réflexion du Comité de gestion (CG) en septembre 2013, puis parachevées en janvier 2014, appuient ces objectifs courants. Ces priorités pourraient être rajustées dans le cadre de la mise à jour semestrielle du Plan ministériel de 2014-2015, qui sera publié à l'automne 2014. Un rapport complet sur les progrès réalisés par rapport aux priorités de 2014-2015 sera publié à la fin de l'exercice.

Priorités ministérielles de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹
Respecter les engagements envers les consommateurs énoncés dans le discours du Trône de 2013 dans les secteurs des	<i>Télécommunications</i>			
	Modifier la <i>Loi sur les télécommunications</i> en vue de réduire les frais d'itinérance et d'empêcher les fournisseurs de services sans fil de facturer à d'autres entreprises des frais plus élevés qu'ils n'exigent à leurs propres clients pour des services mobiles.		Oui	

¹ Légende de l'état :



En voie de réussite / se déroule comme prévu



Certain retard / dépassements de coûts / autres difficultés



Retard important / dépassements de coûts / autres difficultés

Priorités ministérielles de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹
télécommunications, de la protection des consommateurs et de la concurrence.	Continuer d'encourager les investissements dans les réseaux à large bande à haute vitesse pour les Canadiens des régions rurales. ²		Oui	○
	<i>Protection des consommateurs</i>			
	Mettre un terme aux politiques consistant à facturer la facturation, afin que les clients n'aient pas de frais supplémentaires pour recevoir des factures sur papier. <ul style="list-style-type: none"> Les prochaines étapes dépendront du résultat d'une décision du CRTC, prévue au printemps 2014. Une fois la décision rendue par le CRTC, analyse de la décision du CRTC et conseils au ministre quant à la mesure appropriée. 		Oui	○
	Contribuer à la modernisation des mécanismes de protection des consommateurs dans le commerce électronique en représentant et en coordonnant les positions du Canada dans la révision des Principes directeurs de 1999 de l'OCDE pour la protection du consommateur dans le contexte du commerce électronique, de manière à ce qu'ils tiennent compte des intérêts du Canada. Les Principes directeurs révisés devraient être livrés à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OCDE de 2016 qui traitera d'Internet.		Oui	○
	Participer aux discussions sur les prochaines étapes potentielles pour la mise en œuvre de la norme internationale ISO 10008 pour le commerce électronique entre les entreprises et les consommateurs en vue d'une norme nationale pour le Canada.		Oui	○
	Stimuler la confiance des consommateurs envers le commerce électronique en offrant aux consommateurs, aux organismes et aux entreprises de l'information et des outils de sensibilisation liés à la <u>Loi canadienne anti-pourriel</u> (LCAP).		Oui	○

² L'engagement mentionné dans le discours du Trône au sujet de la large bande dans les régions rurales fait partie de la priorité ministérielle de 2014-2015 au sujet du programme en matière de consommation du gouvernement. Toutefois, les jalons clés pour le programme de large bande pour les régions rurales sont présentés à la section Résultat stratégique 3 du présent document.

Priorités ministérielles de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹
	Établir un comité directeur pour le secteur privé afin de diriger l'élaboration d'une campagne de sensibilisation des consommateurs aux produits « faits au Canada ».		Oui	○
	Examiner certains enjeux de protection des consommateurs, notamment les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les recours en cas de différend découlant des contrats de consommation • Améliorer l'application des lois sur la consommation • Protéger les consommateurs dans le marché parallèle des services de crédit financier 		Oui	○
<i>Concurrence</i>				
	Renforcer le Bureau de la concurrence de manière à ce que les consommateurs et les entreprises du Canada continuent de prospérer dans un marché concurrentiel et novateur. <ul style="list-style-type: none"> • Faire valoir les enjeux en matière de télécommunications/sans fil, entre autres domaines/industries • Réaliser une étude de marché sur le prix du propane • Réaliser une étude de marché sur les industries de la bière en Ontario et au Québec • Continuer d'appuyer les questions de consommation 		Oui	○
Se préparer à mettre aux enchères la bande de 2500 MHz pour répondre à la demande croissante de la population canadienne en matière de nouveaux services et technologies sans fil.	<ul style="list-style-type: none"> • Publier les réponses aux questions de clarification d'ici au 18 août 2014 • Recevoir des dépôts financiers complets avant la mise aux enchères au plus tard le 28 janvier 2015 • Publier la liste définitive des soumissionnaires admissibles d'ici au 11 février 2015 	Services	Oui	○
<i>Propriété intellectuelle</i>				
Améliorer les cadres stratégiques pour la propriété intellectuelle et la protection des renseignements personnels pour appuyer l'innovation, la	Obtenir l'autorisation pour publier par anticipation les modifications proposées aux règles sur les brevets (simplification des exigences administratives) dans la <i>Gazette du Canada, Partie I.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Été 2014 			○

Priorités ministérielles de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹
compétitivité, la clarté et la certitude, et pour réduire les formalités administratives.	<p>Mettre en œuvre une méthodologie d'amélioration des processus afin de continuer d'améliorer l'efficacité opérationnelle et les délais d'exécution de l'OPIC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les initiatives connexes lancées en 2013-2014 continueront d'être mises en œuvre dans toute la gamme de produits de l'OPIC jusqu'en 2015-2016 • Les activités de formation prévues pour 2014-2015, y compris la formation de sensibilisation, la formation supplémentaire « ceinture jaune » au milieu de l'année, et « ceinture verte » en février et en mars 2015 • Un plan de mise en œuvre du Système de gestion de la qualité (SGQ) sera élaboré en juin/août 2014. La mise en œuvre devrait commencer par la suite 			○
	<p>Réaliser une évaluation de l'état de préparation et une analyse des possibilités pour déterminer comment rendre les gros fonds de données de l'OPIC disponibles dans un format ouvert.</p>			○
	<p>Collaborer avec les intervenants clés à un processus à trois étapes en vue d'élaborer de nouveaux services consultatifs pour les petites et moyennes entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude de faisabilité pendant les trois premiers mois de l'exercice • La définition et l'élaboration des nouveaux services devraient commencer en août 2014 • Élaboration du plan de mise en œuvre à terminer en mars 2015 			○
	<p>Lancer deux projets pilotes (sous réserve de l'approbation d'IC) au moyen des médias sociaux pour mobiliser les utilisateurs existants et nouveaux des services de l'OPIC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer un projet pilote de trois mois sur LinkedIn à compter de l'exercice 2014-2015 • Évaluation des résultats de juin 2014 • Projet pilote de trois mois sur YouTube en juillet 2014 • Lancement en octobre 2014 • Début de l'évaluation en février 2015 			○

Priorités ministérielles de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹
	<p><i>Protection des renseignements personnels</i></p> <p>Modifier la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)</i> afin de mieux protéger et habiliter les consommateurs, de clarifier les règles commerciales et d'augmenter le respect de la Loi.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet de loi S-4, la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels numériques</i>, a été déposé au Sénat le 8 avril 2014 • Adoption prévue au printemps 2015 • Élaboration de règlements pour appuyer les nouvelles exigences en matière d'avis d'atteinte à la protection des données (hiver 2015) 			○
<p>Mettre en œuvre de nouvelles sanctions administratives pécuniaires pour encourager le respect des règles et des conditions de licence, y compris celles qui ont trait à la prestation de services de télécommunications aux consommateurs des régions rurales, à l'homologation du matériel, au partage de tours et aux enchères du spectre.</p>	<p>Modifier la <i>Loi sur la radiocommunication</i> pour instaurer le régime requis des sanctions administratives pécuniaires.</p>		Oui	○
<p>Collaborer avec d'autres ministères fédéraux pour atteindre les objectifs de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et pour élaborer et conclure des accords commerciaux internationaux.</p>	<p>Collaborer avec des partenaires provinciaux et territoriaux en vue de mettre en œuvre les orientations de la réunion de décembre 2013 du Comité des ministres responsables du commerce intérieur, notamment dans les secteurs des obstacles techniques au commerce et des liens entre l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et les accords commerciaux internationaux.</p>			○

Stratégies des ressources humaines

Activité de programme	Description des principaux enjeux de RH	Mesures pour combler la lacune ou répondre au besoin	État
Sous-programme : Mesure commerciale	<p>Mesures Canada (MC) continuera d'éprouver des difficultés à doter les postes d'inspecteur et de spécialiste technique au niveau débutant, ainsi que les postes de gestionnaire de district en raison du marché du travail fortement compétitif (en particulier dans la région de l'Ouest) et de l'écart salarial croissant entre les salaires des inspecteurs techniques et ceux versés par le secteur privé aux personnes ayant des compétences techniques et de l'expérience en sciences de la mesure (surtout dans les disciplines habituelles du gaz naturel et de l'électricité).</p> <p>MC éprouve également des difficultés à doter les postes vacants, au moyen de mesures de dotation internes et externes, à certains endroits (p. ex., à Toronto, Calgary et Vancouver) en raison du coût de la vie élevé dans ces villes.</p>	Employer d'autres stratégies de sensibilisation afin de trouver des sources de candidats qualifiés potentiels, y compris la promotion active de possibilités sur les sites de recrutement en ligne des collègues.	
		Élaborer un plan de dotation de 2014-2015 et surveiller les progrès tout au long de l'exercice.	
		Surveiller et suivre les progrès des nouvelles recrues dans le cadre du Programme de recrutement et de perfectionnement des TI afin d'assurer la conformité aux critères et aux calendriers établis.	

Risques organisationnels

En plus des priorités ministérielles déjà décrites, le Ministère gèrera également de nombreux risques organisationnels importants associés au résultat stratégique « Le marché canadien est efficace et concurrentiel ». Le secteur d'examen des investissements (SEI) gèrera un risque lié à trouver un juste-milieu entre les exigences du processus d'examen des investissements et la nécessité d'encourager les investissements étrangers. Le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) gèrera les risques liés à la disponibilité d'un spectre suffisant pour répondre à la demande, la mise en œuvre en cours du projet de MAS et le risque de problèmes de santé et sécurité posé par le vieillissement des immeubles et de l'infrastructure et du matériel à certains emplacements.

Voir les tableaux qui suivent pour plus de détails, et l'annexe 3 pour des renseignements complets sur les stratégies d'atténuation et plans d'action connexes.

Catégorie : Conception et livraison de programmes			
<u>Propriétaires du risque</u> <ul style="list-style-type: none"> SMA, Secteur de la politique stratégique (SPS) SMA, Secteur de l'industrie Commissaire de la concurrence, Bureau de la concurrence SMA principale, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT) 	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
La capacité du Ministère de livrer le programme des consommateurs d'abord en télécommunications et en concurrence pourrait ne pas répondre aux attentes des intervenants.	Moyen	--	--
Stratégie d'atténuation			
Les risques seront atténués au moyen de diverses mesures, y compris l'amélioration des cadres législatifs et stratégiques liés aux télécommunications et à la concurrence, la mise aux enchères de spectre supplémentaire et l'amélioration de l'accès à la large bande, en plus d'effectuer continuellement des activités de défense des droits et de mobilisation des intervenants à l'égard des questions de consommation et de concurrence.			

Catégorie : Conception et la livraison de programmes			
<u>Propriétaire du risque</u> SMA, Secteur de l'examen des investissements (SEI)	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
Les exigences du processus d'examen des investissements pourraient avoir une incidence sur la réputation du Canada en ce qui concerne l'ouverture aux affaires.	Moyen	--	--
Stratégie d'atténuation			
<p>L'application uniforme de la <i>Loi</i> est la stratégie d'atténuation la plus importante, parce que la stabilité, tant réelle que perçue, est importante pour la communauté financière. Tous les investissements ou établissements approuvés sont publiés. Les lignes directrices détaillées sont également disponibles en ligne.</p> <p>En mai 2013, les opérations de le SEI ont été réorganisées, et la Division est devenue responsable de l'élaboration de politiques et de la sensibilisation à l'égard de la <i>Loi</i> ainsi que les opérations. Cette fonction intégrée permettra à la division d'être plus efficace en matière de sensibilisation des intervenants clés (p. ex., conseillers juridiques).</p> <p>Les activités d'investissement stratégique du programme de politique et d'analyse axée sur l'industrie du Ministère, ainsi que celles d'Investir au Canada, un élément du Service des délégués commerciaux du Canada du MAECD, sont également importantes pour atténuer ce risque. Le SEI collaborera avec le MAECD, ainsi que les secteurs du gouvernement ayant de l'expertise sectorielle (p. ex., RNCan en ce qui concerne l'énergie) pour aider à engager positivement la communauté d'investisseurs envers ces enjeux et pour faire comprendre clairement que le Canada accueille</p>			

favorablement les investissements étrangers.

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants

<u>Propriétaire du risque</u> SMA principale, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
La capacité du Ministère de gérer la libération de fréquences du spectre pour les services mobiles pourrait ne pas suivre la cadence de la demande en croissance rapide de nouveaux services.	Moyen-faible	--	--
Stratégie d'atténuation			
Afin d'atténuer ce risque, le Ministère tiendra un plan pluriannuel de libération de fréquences du spectre et passera en revue les exigences de ressourcement pour le mettre en œuvre.			

Catégorie : Immobilisations et investissements

<u>Propriétaire du risque</u> SMA principale, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
Il existe un risque que, en raison de l'investissement important et de la complexité d'un projet d'envergure, la mise en œuvre du projet Modernisation des applications du spectre – mise en œuvre d'un logiciel commercial (MAS-MLC) ne soit pas réalisée conformément au coût, au calendrier et aux contraintes de la portée établis et / ou que les résultats opérationnels visés ne soient pas atteints.	Moyen	--	--
Stratégie d'atténuation			
Veiller à ce que les systèmes existants de TI du spectre soient soutenus et maintenus adéquatement pendant qu'un nouveau système est mis en œuvre. Veiller à ce que le nouveau système / logiciel soit mis en œuvre sous forme d'éléments faciles à gérer grâce à un certain nombre de petites versions pendant une période de 5 ans (c.-à-d., remplacer 80 % de la fonctionnalité du système existant; aucun système n'aura plus de 10 ans, et veiller à ce qu'un processus continu de modification progressive soit en place).			
Note : Le projet consiste à remplacer les anciennes applications dépassées qui sont actuellement fragiles et représentent un risque opérationnel. Le remplacement des applications sera effectué conformément au coût, au calendrier et aux contraintes de la portée établis et dépassera les résultats opérationnels ciblés.			

Catégorie : Immobilisations et investissements			
<u>Propriétaire du risque</u> SMA principale, Spectre, technologies de l'information et télécommunications	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
Le vieillissement des bâtiments et de l'infrastructure et du matériel connexes au campus du CRC pourrait entraîner des risques pour la santé et la sécurité matérielle des employés, des visiteurs et de l'environnement.	Moyen	--	--
Stratégie d'atténuation			
Le CRC a créé un portefeuille de la santé et de la sécurité en vue de grands projets au Campus, visant directement à réduire les risques. Le CRC en est à sa deuxième année du portefeuille de quatre ans des grands projets d'une valeur de 18,4 M\$. Les dépenses annuelles d'immobilisations du CRC consacrées aux améliorations du campus continueront d'être appliquées aux projets qui représentent la responsabilité la plus élevée pour le Ministère. Les fonds additionnels ont été prévus et ont été engagés. Par ailleurs, le CRC continuera de réduire la responsabilité liée au campus en réduisant son empreinte liée aux réductions de personnel et à l'exercice de réaligement du programme du CRC.			

Dépenses et secteurs d'investissements prioritaires

Le tableau suivant présente un aperçu des principaux investissements prévus dans les projets, les immobilisations et les services. Des détails au sujet de ces éléments se trouvent à l'Annexe 2.

Investissements importants par catégorie

Immobilisations > 500 000 \$

Description	Coût prévu de 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
Dépôt électronique de demandes de brevets à l'OPIC	570 500 \$	831 000 \$
Gestion des dossiers à l'OPIC	400 000 \$	631 000 \$
Renouvellement du logiciel de recherche du Centre de recherches sur les communications (CRC)	589 000 \$	1,7 M\$
Achat et remplacement de véhicules		
Mesures Canada	200 000 \$	1,3 M\$
Centre de recherches sur les communications (CRC)	130 000 \$	640 000 \$

Description	Coût prévu de 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
Programme de gestion du spectre	120 000 \$	600 000 \$
Machines et matériel		
Mesures Canada	350 000 \$	1,8 M\$
Centre de recherches sur les communications (CRC)	1,6 M\$	7,1 M\$
Programme de gestion du spectre	1,1 M\$	5,7 M\$

Services > 500 000 \$

Description	Coût prévu de 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
Location de locaux et infrastructure organisationnelle pour l'OPIC	8,6 M\$	43,1 M\$
Hébergement pour l'ordinateur central de l'OPIC	4,8 M\$	24,9 M\$
Les services de traduction comprennent l'acquisition de services de traduction par l'entremise de plusieurs contrats avec des fournisseurs externes	1,8 M\$	9,0 M\$
Les services bancaires comprendront les frais bancaires de l'OPIC pour les opérations > 5 000 \$	1,0 M\$	5,0 M\$
Services juridiques pour appuyer les activités commerciales de l'OPIC.	949 000 \$	4,9 M\$
Services de TI du BI pour l'OPIC	4,2 M\$	21,5 M\$
Services de TI de Services partagés Canada (SPC) pour l'OPIC	5,6 M\$	28,5 M\$
Services postaux pour l'OPIC	892 000 \$	4,6 M\$
Services de soutien du SIGF pour l'OPIC	305 000 \$	1,6 M\$
Achèvement des projets de recherche de l'OPIC	508 000 \$	2,6 M\$
Services de ressources humaines pour l'OPIC	1,9 M\$	9,7 M\$

Description	Coût prévu de 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
Services d'entretien de TI spécialisés pour l'OPIC	3,5 M\$	17,5 M\$
Tenue à jour des demandes de Corporations Canada	1,5 M\$	7,5 M\$
Services du BI pour Corporations Canada et le programme NUANS	CC : 530 000 \$ ³ NUANS : 235 000 \$	CC : 2,7 M\$ NUANS : 1,2 M\$
Services du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) liés à l'application de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	Le coût est déterminé en fonction du volume et de la complexité des dossiers.	
Services juridiques du ministère de la Justice	Le coût est déterminé au cas par cas.	
Contrat du Centre de notification des pourriels	700 000 \$	3,5 M\$
Services de mise aux enchères du spectre	660 767 \$	1,1 M\$

Projets > 5 millions de dollars - PROPOSÉS

Nom/Description	Secteur	Ordre de grandeur approximatif (OGA) du coût prévu 2014-2015 ⁴	Coût total des investissements prévus ¹	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ⁵	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<u>Mise en œuvre informatique à l'OPIC d'un traité international sur les brevets</u> : Des modifications à la Loi sur les brevets et ses règlements sont prévues afin d'harmoniser les lois du Canada avec un traité	OPIC	1 500 000 \$	2 000 000 \$	2013-2014 à 2015-2016	2		

³ Les coûts des activités sont divisés en frais de service annuels des programmes pour Corporations Canada et le programme NUANS (coûts séparés fournis). Les coûts pour CC et NUANS tiennent compte de l'ANS de 2013-2014. Les coûts pour 2014-2015 sont à déterminer.

⁴ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

⁵ Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

Nom/Description	Secteur	Ordre de grandeur approximatif (OGA) du coût prévu 2014-2015 ⁴	Coût total des investissements prévus ¹	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ⁵	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
international. Des modifications à l'environnement informatique existant sont requises pour répondre aux modifications.							
<p><u>Mise en œuvre informatique à l'OPIC d'un traité international sur le dessin industriel</u> :</p> <p>Des modifications à la Loi sur les dessins industriels et ses règlements sont prévues afin d'harmoniser les lois du Canada avec un traité international. Des modifications de l'environnement de TI sont requises pour répondre aux modifications.</p>	OPIC	1 500 000 \$	2 000 000 \$	2013-2014 à 2015-2016	2		
<p><u>Mise en œuvre informatique à l'OPIC de traités internationaux sur les marques de commerce</u> :</p> <p>Des modifications à la Loi sur les marques de commerce et ses règlements sont prévues afin d'harmoniser les lois du Canada avec un traité international. Il faudrait apporter des modifications à l'environnement de TI existant en réponse aux modifications.</p>	OPIC	3 000 000 \$	4 000 000 \$	2013-2014 à 2015-2016	2		

Nom/Description	Secteur	Ordre de grandeur approximatif (OGA) du coût prévu 2014-2015 ⁴	Coût total des investissements prévus ¹	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ⁵	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<u>Solution de gestion de contrôle d'entreprise (GCE) de l'OPIC :</u> Établir et mettre en œuvre une solution de gestion des documents pour traiter tous les documents liés aux dossiers individuels de PI.	OPIC	2 000 000 \$	5 825 000 \$	2012-2013 à 2016-2017	2	○	○

Projets > 5 millions de dollars – ACTIFS

Nom/Description	Secteur	Ordre de grandeur approximatif (OGA) du coût prévu 2014-2015 ⁶	Coût total des investissements prévus ¹	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ⁷	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<u>Système intégré des finances de l'OPIC :</u> Définir et mettre en œuvre une solution pour créer une seule source de données financières et mettre en œuvre le concept d'intégration de données financières et opérationnelles.	OPIC	1 633 000 \$	3 421 000 \$	2012-2013 à 2016-2017	3	○	○
<u>Télétravail à l'OPIC (solution informatique à long terme) :</u>	OPIC	1 350 981 \$	1 350 981 \$	2010-2011 à 2015-2016	3	○	○

⁶ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.



⁷ Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

Nom/Description	Secteur	Ordre de grandeur approximatif (OGA) du coût prévu 2014-2015 ⁸	Coût total des investissements prévus ¹	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ⁷	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
Les employés de l'OPIC travaillant à distance ont besoin d'une capacité accrue de travailler à distance de façon sécurisée à partir de la maison, en ayant un accès, des services et des applications équivalents à leur disposition à leur ordinateur de bureau, y compris la capacité de collaborer en temps réel.							
<u>Application de dépôt électronique de demandes de brevets à l'OPIC⁸</u> : Améliorations apportées aux services de commerce électronique pour le dépôt d'une demande de brevet dans les domaines suivants : intégration des données de l'interface Web aux systèmes dorsaux de soutien; validation et confirmation automatisées des demandes envoyées.	OPIC	1 151 605 \$	1 408 546 \$	2013-2014 à 2015-2016	3	○	○
<u>Cadre de conformité</u> : La mise en œuvre du cadre de conformité nécessite des modifications aux applications commerciales.	SMTPE BSF	563 395 \$	2 306 494 \$	2010-2011 à 2015-2016	4	○	○

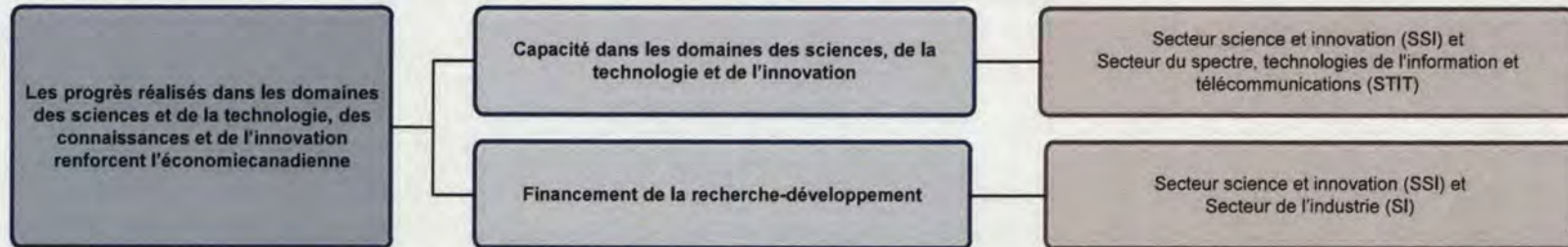
⁸ Voir également le poste d'actif connexe dans la section qui suit.

Nom/Description	Secteur	Ordre de grandeur approximatif (OGA) du coût prévu 2014-2015 ⁶	Coût total des investissements prévus ¹	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ⁷	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<u>Modernisation de la technologie de l'information pour la recherche de dénominations sociales NUANS :</u> Mettre à niveau ou remplacer le système actuel.	SMTPE Corporations Canada	840 151 \$	1 562 370 \$	2012-2013 à 2015-2016	4	○	○
<u>Automatisation de l'entrée des données des résultats d'inspection des appareils de mesure :</u> Automatise l'entrée des données des résultats d'inspection de Mesures Canada et permet de transférer les données électroniques des fournisseurs de services autorisés (FSA) du secteur privé.	SMTPE Mesures Canada	0 \$	1 332 600 \$	2008-2009 à 2014-2015 ⁹	4	○	○
<u>Modernisation des applications du spectre-mise en œuvre de logiciels commerciaux :</u> Le projet MAS-MLC a été créé en vue de remplacer les applications de TI vieillissantes de manière à assurer l'intégrité des principales fonctions du Programme de gestion du	STIT	10,4 M\$	44,6 M\$	2007-2008 à 2015-2016	4	○	○

⁹ Le lancement coïncidera avec l'introduction des fréquences des inspections obligatoires des appareils. Les retards de l'établissement de modifications réglementaires connexes ont prolongé ce projet.

Nom/Description	Secteur	Ordre de grandeur approximatif (OGA) du coût prévu 2014-2015 ⁵	Coût total des investissements prévus ¹	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ⁷	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
spectre.							
<u>Santé et sécurité :</u> Le projet comprend divers investissements dans la gestion des immobilisations au campus du Centre de recherches sur les communications Canada (CRC).	STIT CRC	4,8 M\$	18,4 M\$	(2012-2013 à 2015-2016)	4		

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 : LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES DOMAINES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE, DES CONNAISSANCES ET DE L'INNOVATION RENFORCENT L'ÉCONOMIE CANADIENNE



Ressources financières et tendances des dépenses

Il est essentiel d'encourager l'innovation et d'investir dans les domaines des sciences et de la technologie pour assurer la solidité de l'économie canadienne. Le Ministère collabore avec le secteur privé, les associations industrielles, le milieu académique et tous les ordres de gouvernement pour favoriser un environnement favorable à l'innovation, à l'excellence scientifique et à la compétitivité industrielle. Le tableau suivant présente les niveaux de référence de 2014-2015 approuvés du Ministère au chapitre du résultat stratégique « Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne ».

Dépenses prévues, telles que présentées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015 (RPP)

Poste	2014-2015 (en milliers de dollars)	2015-2016 (en milliers de dollars)	2016-2017 (en milliers de dollars)	2017-2018 (en milliers de dollars)	2018-2019 (en milliers de dollars)
Dépenses de fonctionnement	20 258	19 937	19 979	19 681	18 650
Dépenses en capital	--	--	--	--	--
Subventions et contributions	581 027	546 576	567 445	462 884	373 334
TOTAL	601 285	566 513	587 424	482 565	391 984

Dans le tableau qui précède, les dépenses prévues tiennent compte des fonds déjà injectés aux niveaux de référence du Ministère, ainsi que des fonds autorisés jusqu'au 1^{er} février 2014. Les dépenses prévues n'ont pas été rajustées pour inclure les nouveaux renseignements contenus dans le budget de 2014. Des renseignements supplémentaires seront fournis dans le budget supplémentaire des dépenses de 2014-2015, au besoin, et inclus dans les mises à jour semestrielle et finale de ce plan.

Du total de 601 millions de dollars indiqué pour 2014-2015, 97 % sera consacré aux subventions et contributions. Par conséquent, les principaux écarts sous ce résultat stratégique (RS 2) sont principalement attribuables aux fluctuations du financement approuvé des paiements de transfert, y compris l'élimination progressive du financement de contribution dans le cadre du programme de la série C de Bombardier et la fin du financement supplémentaire de 200 millions de dollars sur une période de quatre ans annoncé dans le budget de 2009 pour encourager les investissements dans l'innovation au sein de l'industrie de l'aérospatiale.



D'autres réductions clés dans le tableau ci-haut auront lieu dans les années à venir en raison de l'élimination ou de la réduction progressives de l'aide offerte à Génome Canada (à partir des budgets de 2008 et de 2013), ainsi qu'à l'Institut Perimeter, à l'Institut canadien de recherches avancées, à la Fondation canadienne pour l'innovation, à MITACS et au Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (tous dans le cadre du budget de 2013). Le budget de 2014 prévoyait une somme supplémentaire de 500 millions de dollars sur deux ans pour le FISA, ainsi que 8 millions de dollars sur deux ans pour MITACS, qui sera reflété dans les documents futurs.

Objectifs et priorités

Voici quelques objectifs ministériels courants à l'appui du résultat stratégique « Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne » :

- Encourager les partenariats collaboratifs en recherche-développement (R-D) entre les instituts de recherche, les universités, les collèges et le secteur privé
- Accroître les activités de R-D des entreprises canadiennes en investissant dans des projets innovateurs grâce à des programmes comme l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile

Ces objectifs courants sont soutenus par un certain nombre de priorités ministérielles particulières (présentées dans le tableau qui suit), qui avaient été établies à l'occasion de la journée de réflexion de septembre 2013 du Comité de gestion (CG), puis parachevées en janvier 2014. Ces priorités pourraient être rajustées dans le cadre de la mise à jour semestrielle du Plan ministériel de 2014-2015, qui sera publié à l'automne 2014. Un rapport complet sur les progrès réalisés en fonction des priorités de 2014-2015 sera publié à la fin de l'exercice.

Priorités ministérielles 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁰
Continuer d'élaborer la Stratégie fédérale en matière de sciences, de technologie et d'innovation et renforcer l'assimilation par le secteur privé des résultats des investissements canadiens dans les sciences et la technologie, le savoir et l'innovation.	Lancer la version à jour de la Stratégie en matière de sciences, de technologie et d'innovation (STI) <ul style="list-style-type: none"> • Les consultations ont pris fin au début de 2014 • La stratégie a été présentée au Comité exécutif en avril 2014 • Les dates d'approbation du Cabinet et de publication sont à déterminer 			
	Mettre en œuvre les mesures clés du budget de 2014, y compris la somme de 1,5 milliards de dollars pour le nouveau fonds Apogée Canada pour l'excellence en recherche.			

¹⁰ Légende de l'état :



En voie de réussite / se déroule comme prévu



Certain retard / dépassements de coûts / autres difficultés



Retard important / dépassements de coûts / autres difficultés

Priorités ministérielles 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁰
	Continuer d'encourager les interactions avec les intervenants et effectuer des recherches et des analyses pour mieux comprendre les systèmes d'innovation intérieurs et internationaux.			○
	Appuyer le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI) en offrant des services de recherche, d'analyse, de consultation et d'autre soutien pour les débats des membres.			○
Faciliter le soutien de l'innovation des entreprises en mettant en œuvre les mesures budgétaires, y compris pour le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile et MITACS.	Continuer d'administrer le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA), qui vient d'être renouvelé. ¹¹			○
	<p>Mettre en œuvre le financement du budget de 2014 pour permettre à MITACS d'accroître son soutien de la recherche industrielle et de la formation des stagiaires postdoctoraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander l'autorisation du Conseil du Trésor pour accéder à de nouveaux fonds pour MITACS d'ici à l'automne 2014 • Nouvel accord de contribution avec MITACS en vigueur d'ici au 31 mars 2015 			○
	<p>Mettre en œuvre le nouveau Programme de démonstration de technologies (PDT)¹², afin d'aider les entreprises aérospatiales à mettre à l'essai de nouveaux produits et technologies.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les propositions complètes de projets (pour certains candidats) seront reçues en avril 2014 pour la ronde 1, et en novembre 2014 pour la ronde 2 • Approbation du ministre pour les projets qui recevront le financement prévu d'ici à juin 2014 pour la ronde 1 et à janvier 2015 pour la ronde 2 • Les accords de contribution seront signés d'ici à l'automne 2014 pour la ronde 1 et à mars 2015 pour la ronde 2 			○

¹¹ Le FISA a été renouvelé pour cinq autres années dans le budget de 2013. Une somme supplémentaire de 500 millions de dollars sur deux ans a été incluse dans le budget de 2014.

¹² Le PDT faisait partie des recommandations de l'Examen de l'aérospatiale. Le financement a été approuvé dans le budget de 2013.

Priorités ministérielles 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁰
	<p>Avec le concours du CNRC et du CRSNG, trouver des façons de consolider les programmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier à déterminer 			○

Risques organisationnels

En plus des priorités ministérielles susmentionnées, le Ministère gèrera également un risque organisationnel lié à l'objectif stratégique « Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne ». Le risque lié à la concrétisation des avantages prévus des programmes d'Industrie Canada qui soutiennent la recherche et le développement sera géré conjointement par le Secteur science et innovation (SSI) et le Secteur de l'industrie (SI).

Voir les tableaux qui suivent pour plus de détails, et l'annexe 3 pour la description complète des stratégies d'atténuation et des plans d'action connexes.

Catégorie : Conception et livraison de programmes			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
<ul style="list-style-type: none"> • SMA, Secteur science et innovation • SMA, Secteur de l'industrie 			
Énoncé du risque			
En raison de leur complexité inhérente et des conditions changeantes du marché, les débours dans le cadre de certains des programmes d'Industrie Canada pour appuyer la R-D pourraient se faire moins rapidement que prévu et les bénéfices escomptés pourraient ne pas être réalisés.	Moyen-faible	--	--
Stratégie d'atténuation			
Une gouvernance et des pratiques de surveillance solides, un cadre de gestion du risque et un cadre de mesure du rendement robustes, des activités d'évaluation et de vérification, une communication efficace avec les bénéficiaires et des activités de sensibilisation aux programmes aideront à atténuer le risque inhérent du financement de la R-D industrielle.			

Dépenses et secteurs d'investissements prioritaires

La plupart des dépenses visant à favoriser l'économie du savoir prennent la forme de subventions et de contributions (S et C) accordées aux secteurs et aux institutions clés. Étant donné que les coûts principaux pour mettre en œuvre les programmes sont liés à la gestion et à la surveillance des accords de S et T, les salaires continueront de représenter au cours des cinq prochaines années la majorité des dépenses de fonctionnement des programmes dans ce secteur.

Le tableau suivant présente un aperçu des principaux investissements prévus dans les projets, les immobilisations et les services. Des détails au sujet de ces éléments se trouvent à l'annexe 3.

Investissements importants par catégorie

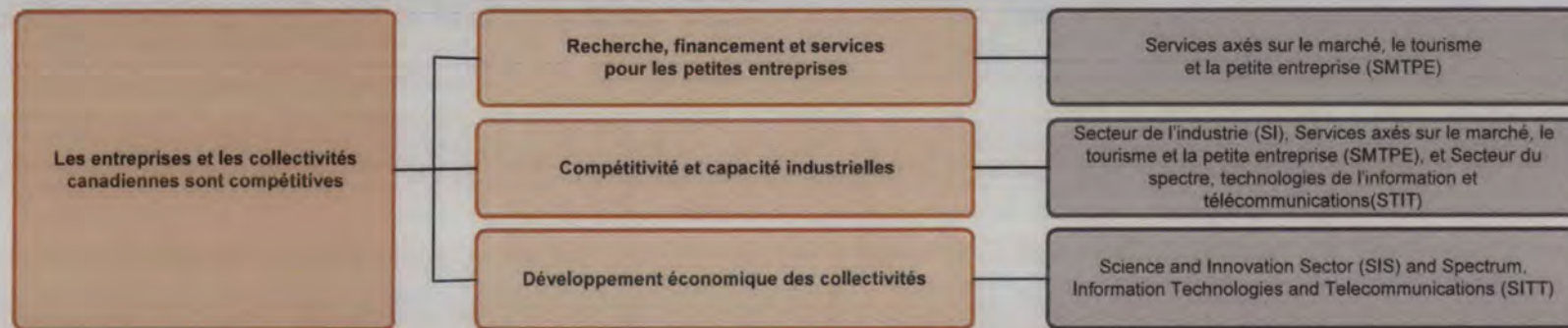
Immobilisations > 500 000 \$

Description	Coût prévu 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
n.d.	n.d.	n.d.

Services > 500 000 \$

Description	Coût prévu 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
Services pour les rapports <i>L'état des lieux</i>	113 500 \$	527 100 \$

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 3 : LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES SONT COMPÉTITIVES



Ressources financières et tendances des dépenses

Les entreprises canadiennes sont les principales sources de compétitivité mondiale du Canada puisqu'elles créent de la richesse et favorisent l'innovation, l'investissement et les emplois. Industrie Canada maximisera les avantages économiques provenant des entreprises canadiennes par la création et le renforcement de partenariats à l'échelle nationale et mondiale, ainsi que par le soutien des entreprises qui adoptent de nouvelles technologies pour prospérer.

Étant donné que les incertitudes de la conjoncture économique subsistent, la capacité du Canada d'attirer des investissements étrangers directs dépendra de ses partenariats robustes au pays et à l'étranger. Industrie Canada continuera de collaborer avec les entreprises, les gouvernements et l'industrie pour accroître la reconnaissance des capacités industrielles du Canada et pour cerner les possibilités et les risques touchant la compétitivité de l'industrie au sein du marché mondialisé.

Le tableau suivant présente les niveaux de référence de 2014-2015 approuvés du Ministère au chapitre du résultat stratégique « Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives ».

Dépenses prévues, telles que présentées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015 (RPP)

Poste	2014-2015 (en milliers de dollars)	2015-2016 (en milliers de dollars)	2016-2017 (en milliers de dollars)	2017-18 (en milliers de dollars)	2018-19 (en milliers de dollars)
Dépenses de fonctionnement	53 927	53 913	53 945	53 945	53 885
Dépenses en capital	153	153	153	153	153
Subventions et contributions	134 577	127 114	114 156	113 471	113 271
TOTAL	188 657	181 180	168 254	167 569	167 309

Dans le tableau qui précède, les dépenses prévues tiennent compte des fonds déjà injectés aux niveaux de référence du Ministère, ainsi que des fonds autorisés jusqu'au 1^{er} février 2014. Les dépenses prévues n'ont pas été rajustées pour inclure les nouveaux renseignements contenus dans le budget de 2014. Des renseignements supplémentaires seront fournis dans le budget supplémentaire des dépenses de 2014-2015, au besoin, et inclus dans les mises à jour semestrielle et finale du Plan.

Du total de 189 millions de dollars prévu pour 2014-2015, 71 % du total sera consacré aux dépenses de contribution.


Les dépenses prévues en 2014-2015 comprennent le financement annoncé dans le budget de 2013 pour Futurpreneur (auparavant la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs) pour encourager l'entrepreneuriat. La diminution en 2015-2016 et dans les années subséquentes sera attribuable à l'élimination progressive de deux programmes : Futurpreneur (budget de 2013) et Large bande Canada : un milieu rural branché (budget de 2009). Les dépenses prévues pour 2014-2015 comprennent le Programme des ordinateurs pour les écoles et le Programme d'expérience de travail technique, qui font partie de la Stratégie emploi jeunesse, annoncée dans le budget de 2014.

Objectifs et priorités

Voici quelques objectifs ministériels courants à l'appui du résultat stratégique « Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives » :

- Améliorer la croissance et la compétitivité des petites entreprises et encourager l'entrepreneuriat par l'élaboration de politiques et la réalisation de programmes comme le Programme de financement des petites entreprises du Canada, le Réseau Entreprises Canada et PerLE, et en augmentant l'accès au financement des petites et moyennes entreprises.
- Aider les industries canadiennes à améliorer leur compétitivité et leur capacité d'innover et de s'adapter à l'économie mondiale en perpétuel changement.
- Administrer les programmes appuyant les projets de développement économique et communautaire dans le Nord de l'Ontario.
- Mettre en œuvre la stratégie fédérale en matière de tourisme afin de contribuer à la compétitivité du secteur du tourisme.

Un certain nombre de priorités ministérielles spécifiques (présentées dans le tableau qui suit), établies à l'occasion de la journée de réflexion du Comité de gestion (CG) de septembre 2013, appuient ces objectifs courants et ont été parachevés ultérieurement en janvier 2014. Ces priorités peuvent être rajustées dans le cadre de la mise à jour semestrielle du Plan ministériel de 2014-2015, qui sera publié à l'automne 2014. Un rapport complet sur les progrès réalisés à l'égard des priorités de 2014-2015 sera publié à la fin de l'exercice.

Priorités ministérielles 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹³
Élaborer et mettre en œuvre le programme du budget de 2014 pour élargir et améliorer l'accès aux services à large bande dans	Lancer un nouveau programme pour améliorer les services dans le Nord et pour élargir l'accès à au moins cinq mégaocets par seconde pour répondre aux besoins croissants de la population canadienne dans les régions			

¹³ Légende de l'état :



En voie de réussite / se déroule comme prévu



Certain retard / dépassements de coûts / autres difficultés



Retard important / dépassements de coûts / autres difficultés

Priorités ministérielles 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹³
les collectivités rurales et du Nord ¹⁴ .	rurales et éloignées à l'étendue du Canada.			
Élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à optimiser les retombées industrielles découlant des appels d'offres de la défense et de la sécurité nationales.	Peaufiner les politiques existantes et en mettre en œuvre de nouvelles pour tirer profit des retombées industrielles des appels d'offres de la défense.			○
	Continuer de contribuer au Plan à sept volets du gouvernement en trouvant des occasions pour l'industrie canadienne de participer à la chaîne d'approvisionnement mondial du F-35. <ul style="list-style-type: none"> Fournir des mises à jour semestrielles au Parlement sur les travaux de participation industrielle au F-35 au Canada. 			○
S'appuyer sur des initiatives pangouvernementales pour appuyer les efforts du secteur canadien de la fabrication en vue d'attirer et de conserver les mandats de recherche et de fabrication des entreprises.	Livrer le programme du Fonds de fabrication de pointe avec la collaboration de FedDev Ontario. <ul style="list-style-type: none"> La période des premières demandes se termine le 1^{er} octobre 2014 La période des deuxièmes demandes aura lieu du 1^{er} janvier 2015 au 1^{er} octobre 2015 Le financement sera disponible en date du 1^{er} avril 2014 			○
	Effectuer des activités de sensibilisation – avec la collaboration du MAECD et des intervenants intéressés – avec des investisseurs potentiels afin d'attirer des investissements dans le secteur de l'assemblage de véhicules automobiles au Canada.			○
	S'assurer que les accords de commerce internationaux sont éclairés par l'objectif d'améliorer la compétitivité du secteur canadien de la fabrication.			○

¹⁴ Le Plan d'action économique de 2014 propose de fournir 305 millions de dollars sur cinq ans pour élargir et améliorer l'accès aux réseaux à large bande à haute vitesse jusqu'à une vitesse cible de cinq mégaoctets par seconde pour 280 000 ménages canadiens de plus.

Priorités ministérielles 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹³
	Encourager la participation des entreprises canadienne de l'aérospatiale aux événements clés de la chaîne d'approvisionnement mondiale, aux missions étrangères au Canada et aux missions canadiennes à l'étranger, et aux partenariats qui améliorent l'innovation.			○
Positionner le Canada comme chef de file en ce qui concerne l'élaboration et l'adoption de nouvelles technologies.	Collaborer avec d'autres ministères et organismes du gouvernement pour prioriser l'élaboration de nouvelles technologies qui favoriseront la mise en place d'un secteur de la fabrication compétitif au Canada, et encourageront leur adoption.			○
	Offrir aux intervenants de petits ateliers sur la fabrication additive, afin de comprendre les capacités canadiennes et les difficultés et les possibilités associées à ces technologies pour les fabricants.			○
Aider les petites et moyennes entreprises, les coopératives et d'autres entreprises en améliorant l'accès à l'information, aux programmes et aux services d'Industrie Canada, du portefeuille de l'industrie et du gouvernement du Canada.	Encourager l'adoption du numéro d'entreprise (NE) comme identificateur uniformisé pour tous les programmes fédéraux pour les entreprises. <ul style="list-style-type: none"> • Passer en revue les conseils de trois groupes de travail interministériels établis pour passer en revue et évaluer certains aspects particuliers de l'adoption du NE (conclusions prévues en août 2014) • Élaborer une analyse de rentabilisation d'ici à l'automne 2014 			○
	Lancer et évaluer un projet pilote pour explorer un modèle de services transactionnels pour PerLE, y compris la saisie et la transmissions d'information des formulaires électroniques. Le projet pilote sera entrepris avec la collaboration de Postes Canada. <ul style="list-style-type: none"> • Lancer le projet pilote au T1 de 2014-2015 • Évaluer les résultats au T4 de 2014-2015 			○

Priorités ministérielles 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹³
	<p>Lancer d'autres services pour le Réseau Entreprises Canada (REC).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer la version des services fédéraux/provinciaux en ligne de REC d'ici à l'été/automne 2014-2015 • Lancer les services de clavardage en partenariat avec Entreprises Canada Ontario (FedDev Ontario) • Le projet pilote prend fin en juin 2014, et la livraison à venir sera évaluée à ce moment-là 			○
	<p>Mettre en œuvre la phase 1 d'un projet pilote en partenariat avec Environnement Canada (EC), en mettant l'accent sur le contenu réglementaire lié aux permis et aux licences d'EC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la phase 1 au T3 de 2014-2015 • Évaluer les résultats de la phase 1 au T4 de 2014-2015 et déterminer les étapes subséquentes et les besoins en ressources 			○
	<p>Lancer le projet pilote de services électroniques aux entreprises, qui vise à fournir aux entreprises du contenu et des renseignements personnalisés, et à tirer profit des applications existantes d'Industrie Canada, comme PerLE et le site achatsetventes.gc.ca de TPSGC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'ici à avril 2014 • Le projet pilote prend fin en juin 2014; la livraison future sera évaluée à ce moment-là en fonction des besoins des utilisateurs et des commentaires reçus 			○
	<p>Accroître la sensibilisation à PerLE au moyen de marketing et en appuyant le partenariat pour mettre en œuvre le service de PerLE dans les secteurs de compétence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion de PerLE dans le cadre d'événements clés pour les entreprises tout au long de l'année • Continuer d'agir à titre d'intermédiaire clé entre les partenaires provinciaux/territoriaux et le 			○

Priorités ministérielles 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹³
	<p>cabinet du ministre d'État (Petite entreprise et Tourisme) d'IC afin d'appuyer le partenariat au moment de la mise en œuvre du service dans les secteurs de compétence (en cours)</p> <p>Note : Les buts et les objectifs en ce qui concerne la croissance municipale sont établis par les partenaires.</p>			
	Continuer d'administrer les programmes de développement économique du Nord de l'Ontario et améliorer les services pour les intervenants du Nord de l'Ontario grâce à des processus rationalisés, à de nouveaux modèles et approches de service, à une meilleure utilisation des technologies de l'information et des communications, et à une collaboration améliorée avec d'autres ministères fédéraux.			○
	S'assurer que les coopératives peuvent accéder aux programmes et aux services pertinents pour les entreprises, ainsi qu'à des mesures pour sensibiliser les coopératives et stimuler leur participation. Une liste Web des programmes et services fédéraux axés sur les coopératives sera également établie.			○

Risques organisationnels

Pour 2014-2015, un risque émergent a été cerné pour la gestion à l'échelle organisationnelle sous le résultat stratégique « Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives ». Le risque, qui sera géré par le Secteur de l'industrie (SI), a trait à la capacité du Ministère d'influencer les politiques et les programmes gouvernementaux ayant une incidence sur le rendement du secteur de la fabrication du Canada.

Voir le tableau ci-après pour plus de détails, et l'annexe 3 pour une description complète des stratégies d'atténuation connexes et des plans d'action.

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants			
Propriétaire du risque SMA, Secteur de l'industrie	Évaluation du risque		
	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
Énoncé du risque			
Il y a un risque que les leviers des politiques et des programmes d'Industrie Canada soient insuffisants en soi pour influencer le rendement du secteur de la fabrication du Canada.	Moyen-faible		

Stratégie d'atténuation

Le Ministère s'efforcera d'élaborer un cadre plus souple et adaptable d'analystes ministériels, ce qui permettra une mise en place plus rapide d'expertise, une réactivité améliorée aux priorités changeantes et aux chocs externes et une mise en œuvre plus efficace des nouvelles techniques pour appuyer la fabrication canadienne.

Secteurs d'investissements prioritaires

La majorité des dépenses visant à soutenir la compétitivité des entreprises et des collectivités prend aussi la forme de subventions et de contributions (S et C). Étant donné que les coûts principaux pour mettre en œuvre les programmes sont liés à la gestion et à la surveillance des accords de S et T, les salaires continueront de représenter au cours des cinq prochaines années la majorité des dépenses de fonctionnement des programmes dans ce secteur.

Un gros projet et plusieurs gros contrats de service sont prévus dans le cadre de ce résultat stratégique. D'autres biens et services requis pour réaliser des activités de programme seront acquis par le biais de divers petits contrats.

Le tableau qui suit présente un aperçu des gros investissements prévus dans les projets, les immobilisations et les services. Des renseignements détaillés sur les postes se trouvent à l'annexe 3.

Investissements importants par catégorie

Immobilisations > 500 000 \$

Description	Coût prévu 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
n.d.	n.d.	n.d.

Services > 500 000 \$

Description	Coût prévu 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
Collection de base de la bibliothèque du Réseau Entreprises Canada (REC)	350 000 \$	1,75 M\$
Enquête sur le coût de la mise en conformité à la réglementation (Statistique Canada)	À déterminer	À déterminer
Services des poursuites pénales (Programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC))	250 000 \$	1 250 000 \$
Services professionnels de TI pour PerLE	188 333 \$	564 999 \$

Description	Coût prévu 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
Demandes internes et externes au PFPEC : entente annuelle du BI pour les services d'entretien	200 000 \$	1 M\$
Enquête sur le financement et la croissance des PME (Statistique Canada)	767 000 \$	1,4 M\$

Projets > 1 million de dollars - PROPOSÉ

Nom / Description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2014-2015 ¹⁵	Total du coût d'investissement prévu ⁸	Durée (d'un exercice à l'autre)	Phase ¹⁶	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<u>Service électronique aux entreprises – Opérationnaliser et améliorer le projet pilote :</u> En s'appuyant sur la réussite du projet pilote du service électronique aux entreprises, ce projet entraînera la transformation d'un projet pilote à petite échelle à une version pleine production avec services améliorés et élargis.	SAMTPE	900 000 \$	1 800 000 \$	2014-2015 à 2016-2017	2		

¹⁵ Tous les renseignements relatifs au projet sont ceux indiqués dans le système de Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

¹⁶ Voir l'annexe 2 pour des détails sur le processus de contrôle progressif de la gestion de projet.

SERVICES INTERNES

Ressources financières et tendances des dépenses

Les Services internes sont composés de plusieurs activités et ressources qui sont administrées pour répondre aux besoins des programmes et pour assurer la conformité aux exigences de la politique et aux autres obligations opérationnelles d'une organisation. Il s'agit des services de gestion et de surveillance, de gestion des ressources humaines, de gestion financière, de gestion de l'information, des services de technologies de l'information, des services immobiliers, des services du matériel, des services d'acquisition, des services de communication et des services juridiques.

Industrie Canada réalise ses priorités par le truchement de diverses fonctions de gestion, y compris la gestion opérationnelle et la surveillance des ressources humaines, financières, technologiques et matérielles dans les bureaux partout au Canada. Le tableau suivant présente les niveaux de référence de 2013-2014 approuvés du Ministère au chapitre des services internes.

Dépenses prévues, telles que présentées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015 (RPP)

Poste	2014-2015 (en milliers de dollars)	2015-2016 (en milliers de dollars)	2016-2017 (en milliers de dollars)	2017-2018 (en milliers de dollars)	2018-2019 (en milliers de dollars)
Dépenses de fonctionnement	122 858	124 269	127 194	127 221	127 084
Dépenses en capital	1 952	502	502	502	502
Subventions et contributions	0	0	0	0	--
TOTAL	124 810	124 771	127 696	127 723	127 586

Dans le tableau qui précède, les dépenses prévues tiennent compte des fonds déjà injectés aux niveaux de référence du Ministère, ainsi que les fonds autorisés jusqu'au 1^{er} février 2014. De plus, étant donné qu'Industrie Canada est partiellement financé par les paiements de redevances recueillis l'année précédente, les dépenses prévues comprennent également les redevances prévues devant être obtenues dans les années à venir. Bien que cette partie du budget de fonctionnement soutiennent les activités à l'étendue du Ministère, elle est également enregistrée en fonction du programme de services internes pour simplifier l'administration. Les dépenses prévues n'ont pas été rajustées pour inclure les nouveaux renseignements contenues dans le budget de 2014. De l'information supplémentaire sera fournie dans le budget supplémentaire des dépenses de 2014-2015, au besoin, et incluse dans les mises à jour semestrielle et finale de ce plan.

La quasi-totalité de la somme totale de 124 millions de dollars prévue pour 2014-2015 sera consacrée aux dépenses de fonctionnement.

La petite augmentation du budget global à compter de 2016-2017 sera attribuable à la fin d'un transfert temporaire entre les Services internes et le RS1. Les fonds seront retournés aux Services internes dès 2016-2017. La réduction des dépenses en capital en 2015-2016 est attribuable à la baisse des exigences pour la Stratégie nationale sur les locaux (SNL). Il convient de souligner que les besoins en capital sont évalués chaque année et que les chiffres ne tiennent pas compte de la totalité des besoins pour cette initiative.

Objectifs et priorités

Industrie Canada réalise ses priorités par le truchement de diverses fonctions de gestion, y compris la gestion opérationnelle et la surveillance des ressources humaines, financières, technologiques et matérielles dans les bureaux dans l'ensemble du Canada. Voici un aperçu des objectifs courants du Ministère pour appuyer ces services internes :

- Améliorer les pratiques d'intendance et de gestion afin d'améliorer la prestation efficace et efficiente des programmes et des exigences opérationnelles au siège social d'IC et dans les régions.
- Encourager l'épanouissement et le perfectionnement professionnels des employés d'IC grâce à une saine gestion des ressources humaines.
- Diriger les investissements et les activités du Ministère en matière de TI vers les secteurs qui correspondent le mieux aux priorités opérationnelles du Ministère et du gouvernement du Canada.

Un certain nombre de priorités ministérielles spécifiques (présentées dans le tableau qui suit), établies à l'occasion de la journée de réflexion du Comité de gestion (CG) de septembre 2013, appuient ces objectifs courants et ont été parachevées ultérieurement en janvier 2014. Ces priorités peuvent être rajustées dans le cadre de la mise à jour semestrielle du Plan ministériel de 2014-2015, qui sera publié à l'automne 2014. Un rapport complet sur les progrès réalisés à l'égard des priorités de 2014-2015 sera publié à la fin de l'exercice.

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
<i>Gestion financière</i>				
Mettre en œuvre le gel des budgets du fonctionnement annoncé dans le discours du Trône de 2013.	Mettre à jour les scénarios actuels d'abordabilité des ETP et les prévisions des dépenses prévues sur trois ans.			○
Continuer les pratiques d'intendance et de gestion afin d'améliorer constamment la livraison des programmes et les opérations. [Voir aussi les prochaines sections]	Diriger les activités d'intendance et la saine gestion du budget du Ministère. <ul style="list-style-type: none"> • Donner des conseils sur le budget ministériel et sur la mise en œuvre du budget de 2014 • Améliorer la valeur stratégique et analytique de la planification et de la production de rapports (y compris le RFT, le rapport parlementaire électronique, les demandes au DPB, etc.) en créant des liens plus robustes aux priorités du Ministère et du gouvernement du Canada (p. ex., achat au paiement, réorganisation des crédits et 			○

¹⁷ Légende de l'état :



En voie de réussite / se déroule comme prévu



Certain retard / dépassements de coûts / autres difficultés



Retard important / dépassements de coûts / autres

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	examen des S. et C.) <ul style="list-style-type: none"> Continuer de faire valoir la stabilisation du modèle de financement du Ministère 			
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les mesures pour assurer le respect de la conformité au cadre de contrôle interne du Ministère Effectuer des évaluations annuelles du système de contrôle interne pour les rapports financiers et établir des plans d'action pour donner suite aux rajustements 			○
	Effectuer un examen des structures de gouvernance du Ministère en vue d'améliorer l'efficacité des opérations. <ul style="list-style-type: none"> À considérer à la réunion de MC en juin 			○
	Examiner et mettre à jour les processus de passation de marchés et de paiement d'Industrie Canada pour répondre aux exigences changeantes du Bureau du contrôleur général (BCG) afin de mettre en œuvre les normes d'achat au paiement. <ul style="list-style-type: none"> Examen des processus d'approvisionnement d'IC (septembre 2014) Examen des processus de paiement d'IC (septembre 2014) Consultation du BCG et adaptation au besoin (mars 2015) 			○
	Le Ministère a passé à une nouvelle solution uniformisée entièrement automatisée pour les voyages (STS) le 7 avril 2014. La mise en œuvre se poursuivra en 2014-2015, et des options de formation sur le Web et en ligne seront offertes tout au long de l'année.			○
	Élaborer et mettre en œuvre de nouveaux objectifs pour l'Écologisation des opérations gouvernementales (EOG) d'Industrie Canada, comme l'exige la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) du gouvernement du Canada : <ul style="list-style-type: none"> Établissement de nouveaux objectifs pour l'EOG 			○

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	(avril 2014) <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des objectifs de l'EOG à l'échelle du Ministère et formation à ce sujet (juin 2014) 			
	Mettre à jour le cadre de gestion du rendement pour la gestion interne du matériel afin de répondre aux exigences du cadre de responsabilisation de gestion (CRG) : <ul style="list-style-type: none"> L'organisation conserve ses biens matériels jugés en état de marche ou en meilleur état. Les biens matériels sont mesurés par le pourcentage des biens ayant une valeur comptable de 10 000 \$ ou plus (juin 2014) L'organisation démontre l'utilisation optimale de son parc de véhicules légers, telles que mesurée par le temps d'utilisation moyen des biens (mars 2015) 			○
	Mettre en œuvre un processus de gestion du cycle de vie des immobilisations pour assurer une identification et une comptabilité adéquates des immobilisations ministérielles, conformément à la nouvelle définition uniformisée du SCT du crédit pour dépenses en capital : <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un module de formation sur la planification de l'actif et la gestion du cycle de vie et offrir la formation aux secteurs clients (juillet 2014) Effectuer un examen des procédures internes de déroulement des opérations, y compris un examen des rajustements du processus requis pour cerner les contrats de services comportant des composantes qui devraient être capitalisées (mars 2015) 			○
	Mettre à jour toutes les politiques et les procédures d'IC qui encourage l'intendance et la gestion rentable de l'actif : <ul style="list-style-type: none"> Passer en revue toutes les politiques et les directives de gestion du matériel dans les cadres stratégique de gestion du matériel d'IC afin de 			○

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	faire en sorte que tous les documents d'orientation sont à jour et qu'ils tiennent compte des dernières politiques et directives de l'organisme central (mars 2015)			
	Maintenir les voies de communication ouvertes entre les régions et le siège social grâce aux outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Appel des DG toutes les deux semaines • Les responsables régionaux des communications sont des membres de la direction hebdomadaire de la DGCM • Appel hebdomadaire entre directeurs administratifs régionaux (DAR) • Appel mensuel des SM et des DAR • « Thème » mensuel des appels des DAR (budget, RH, etc.) • Réunions trimestrielles en personne • Réunions bilatérales des DAR avec le SMA du SPS au milieu du semestre pour évaluer les progrès et assurer l'intendance 			○
<i>Gestion des personnes et priorités en matière de RH</i>				
Les priorités de 2014-2015 en matière de gestion des personnes ont trait au milieu de travail, à l'effectif, au leadership et à l'engagement.	Effectif : Favoriser un milieu de travail diversifié, talentueux, polyvalent, novateur et concerté, où les personnes s'efforcent de répondre aux besoins de la population canadienne et aux priorités du gouvernement.			
	Élaborer et mettre en œuvre une approche intégrée pour le recrutement et le perfectionnement de la communauté d'EC d'IC : <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie d'engagement et de communication pour la participation des secteurs • Recherche, élaboration et approbation du Programme de perfectionnement des EC d'IC • Mettre en place une approche commune du recrutement pour les employés EC qui entrent dans le Programme de perfectionnement des EC d'IC (4^e trimestre) 			○
	Cerner et mettre en œuvre une approche intégrée pour appuyer le recrutement, l'engagement et le			○

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	perfectionnement des étudiants : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'expérience de travail des étudiants en vue d'obtenir un bassin de candidats qualifiés et intéressés (avec l'appui de la communauté du Réseau de jeunes professionnels d'IC) • Accroître le marketing des bassins d'étudiants auprès des gestionnaires de l'embauche 			
	Déterminer les principales priorités ministérielles en matière de dotation et les stratégies correspondantes : <ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de ressourcement d'IC (2014-2015) fera l'objet de discussions et sera approuvée à la réunion du Comité de gestion (2^e trimestre) 			○
	Continuer de mettre en œuvre la Directive sur la gestion du rendement de manière à ce que tous les employés d'IC aient des objectifs de travail clairs, de la rétroaction constante et des discussions sur l'apprentissage et le perfectionnement afin de soutenir leur travail et le développement de leurs compétences : <ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'élaborer des outils et des ressources pour encourager le dialogue entre les employés et les gestionnaires sur le rendement et l'apprentissage et le perfectionnement • Lancer l'application de gestion du rendement de la fonction publique le 30 avril 2014 • Continuer d'améliorer l'harmonisation avec le cycle de la planification intégrée et de la production de rapports, y compris le jumelage des priorités ministérielles et des engagements de la haute direction, qui rejaillira dans les accords de rendement des employés • Exécuter des activités de surveillance et de production de rapports (c.-à-d. résumé de fin d'année des programmes d'IC et rapport annuel de conformité) 			○

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	<p>Leadership et engagement : Les dirigeants d'IC se concentrent sur la communication du mandat et des priorités, en dirigeant la façon dont le travail est effectué, en modélisant le comportement que nous voulons voir, en mobilisant les employés, en veillant à ce que les gestionnaires possèdent les compétences et les ressources et soient tenus responsables de bien gérer les gens.</p>			
	<p>Établir une communauté de gestionnaires pour encourager l'apprentissage partagé et pour s'appuyer sur les compétences en leadership qui renforcent le soutien et la mobilisation des employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la mise en œuvre des plans d'action IC2020 et avenirICfuture • Instaurer des cours pour la communauté nationale de gestionnaires (p. ex., engagement, outils de gestion, santé mentale, gestion du changement) à IC et cerner les événements et les activités qui pourraient être personnalisés pour IC • Organiser un événement de réseau avec la haute direction 			○
	<p>Aller de l'avant avec les idées recueillies dans le cadre d'Objectif 2020 et d'avenirICfuture, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désigner les champions et les dirigeants ministériels • Élaborer des plans de travail, y compris l'évaluation d'idées par rapport aux critères établis afin de déterminer lesquelles peuvent être mises en œuvre et l'établissement de réalisations attendues à court, moyen et long terme • Faire des mises à jour constantes aux employés sur les réussites et les progrès, y compris les changements depuis le SAFF de 2011 			
	<p>Créer une culture robuste et dynamique des communications internes au moyen de diverses voies pour encourager les échanges officiels et non officiels et le partage d'information en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettant en œuvre une approche à court terme des communications internes axée sur les gens, 			

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	le contenu et les voies <ul style="list-style-type: none"> • Commençant la mise en place de nouveaux outils à l'été 2014 • Évaluant la portée et l'efficacité de la stratégie et des voies • Explorant les solutions à plus long terme et en présentant au Comité de gestion des mesures supplémentaires à l'automne 2014 			
	Contribuer à faire en sorte que les gestionnaires et les superviseurs aient les compétences nécessaires pour donner de la rétroaction et de l'encadrement pour encourager le perfectionnement des compétences des employés : <ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'encourager le renforcement des compétences des gestionnaires dans le domaine des conversations sur le rendement et de la rétroaction dans le cadre d'ateliers sur la prévention et le règlement rapide des conflits : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conversations sur le rendement - Faire attention aux conversations difficiles - Donner et recevoir de la rétroaction 			○
	En ce qui concerne la gestion des talents des EX et de la relève des EX, IC : <ul style="list-style-type: none"> • continuera d'harmoniser l'approche interne de la gestion des talents (EX-01-03) et le processus du Programme de gestion du rendement avec l'orientation de la fonction publique • mettra en œuvre une approche axée sur le rendement et les compétences pour évaluer le rendement des EX • organisera un événement de réseau pour tous les dirigeants 			○
	Milieu de travail : IC a un milieu de travail respectueux, sain, inclusif et éthique qui permet les communications ouvertes et l'apprentissage continu et qui appuie et habilite nos employés, tout en encourageant une culture axée sur le rendement élevé.			

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	<ul style="list-style-type: none"> Des conversations auront lieu entre les gestionnaires et les employés afin de régler de façon proactive les cas de harcèlement et de discrimination, en plus de favoriser, d'encourager et de renforcer l'inclusivité et le respect à IC 			○
	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des séances pilotes pour mettre à l'essai l'approche et la boîte à outils pour « <i>Un milieu de travail respectueux, sain et inclusif</i> » 			○
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie pour la mise en œuvre, en fonction des résultats des séances pilotes et des commentaires continus des intervenants 			○
Mettre en œuvre la Directive sur la gestion du rendement afin d'optimiser le rendement individuel de chaque employé, de manière à ce que le Ministère s'acquitte de son mandat et de ses priorités.	<ul style="list-style-type: none"> Communications et production de rapports Soutien des gestionnaires Augmenter la formation et l'encadrement pour le personnel des opérations des relations de travail Réaffecter le travail des opérations de plus faible priorité 			○
<i>Gestion de l'information et technologie de l'information</i> ¹⁸				
Assurer une approche ministérielle intégrée de la mise en œuvre des initiatives de transformation du gouvernement du Canada dans le domaine de la technologie de l'information et de la gestion de l'information.	<p>Lancer une campagne ministérielle de préparation à la GI afin de faciliter la mise en œuvre des projets de transformation de la GI/TI</p> <p>Cette initiative fera en sorte que les unités opérationnelles auront les connaissances et les directives nécessaires pour apporter les changements requis aux processus opérationnels de GI, en plus de préparer les employés à apporter les changements</p>			○

¹⁸ Les projets pangouvernementaux de transformation de la GI/TI, comme l'Initiative de transformation des services de courriels (ITSC), GCDOCS et Gouvernement ouvert, amèneront les unités opérationnelles et les employés à intégrer les pratiques de gestion de l'information aux processus opérationnels. La transformation de la GI/TI nécessitera que le Ministère mette en place divers nouveaux outils, processus opérationnels et rôles pour améliorer notre capacité de gérer et d'optimiser nos actifs informationnels.

Un élément clé de la capacité améliorée est que les employés à tous les niveaux doivent assumer la responsabilité de la gestion des données et de l'information tout au long du cycle de vie. Le cadre de gouvernance et de responsabilité en matière de gestion de l'information d'IC et la Directive sur les rôles et les responsabilités en matière de tenue de dossiers énoncent clairement les responsabilités pour les gestionnaires à tous les niveaux, les employés et les spécialistes fonctionnels de la GI des unités opérationnelles (employés qui assument des responsabilités clés de tenue de dossiers pour leur secteur).

Pour aider les secteurs à déterminer et à prioriser les activités de GI qui sont les plus pertinentes pour leur organisation, le BI élaborera des plans d'action sectoriels de GI de 2014-2015 avec la collaboration des secteurs pendant le T1 de l'AF 2014-2015.

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	<p>nécessaires à leur façon de travailler individuellement et collectivement.</p> <p>Séances sur l'épuration de l'information, qui offre une orientation pratique aux employés sur ce qu'il faut conserver et ce qu'il faut détruire, et comment nettoyer efficacement ses courriels, les fichiers .PST et les lecteurs partagés. Début des séances prévu au T1 de 2014-2015.</p> <p>Des séances axées sur l'organisation de l'information, qui présentent des pratiques exemplaires en matière de gestion soutenue de l'information, y compris les courriels, dans les applications personnelles et partagées, sont offertes aux employés. Début des séances prévu au T3 de 2014-2015.</p> <p>Le BI dirigera des réunions qui auront lieu toutes les deux semaines avec les chefs du projet de la campagne de préparation à la GI de tous les secteurs à IC, afin que les unités opérationnelles soient bien placées pour coordonner les activités qui doivent avoir lieu avant la mise en œuvre de l'ITSC et de GCDOCS.</p> <p>Une stratégie de communication sera élaborée et mise en œuvre pour que les employés reçoivent régulièrement des messages au sujet des changements à venir, ainsi que des instructions sur les mesures à prendre avant d'établir des dates limites pour l'ETSC et GCDOCS. Ces mesures aideront les secteurs à terminer les activités requises de nettoyage et de migration.</p>			
	<p>Mise en œuvre de GCDOCS</p> <p>Le projet GCDOCS offrira un système intégré de gestion de dépôt de contenu à tous les employés, afin de leur permettre de stocker, de partager, de trouver et de contrôler l'accès aux documents. La mise en œuvre devrait commencer à l'automne 2014 et se poursuivre jusqu'à la fin de l'AF 2015-2016.</p> <p>Terminer l'étape de planification du projet (borne 3) et lancer la phase de l'exécution du projet (stade 4).</p> <p>Le calendrier de mise en œuvre de GCDOCS, la stratégie de migration, l'architecture de l'information et</p>	Projet		○

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	<p>l'inventaire des fonds d'information commencés en 2013-2014 prendront fin au T1 de 2014-2015.</p> <p>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication axée sur les produits, un plan de formation et des modèles de soutien organisationnel pour GCDOCS.</p>			
	<p>Mise en œuvre ministérielle de Gouvernement ouvert</p> <p>Le Ministère entreprendra des initiatives stratégiques pour optimiser la diffusion d'information au public afin d'encourager la transparence, la reddition de comptes et les retombées socio-économiques.</p> <p>Le BI coordonnera l'élaboration, la publication et la mise en œuvre du Plan d'action d'IC sur le gouvernement ouvert. Le Plan de GO résumera les initiatives d'IC qui sont en cours et prévues, les structures et les processus de gouvernance qui encourageront la diffusion d'information et la tenue à jour des inventaires d'information, et précisera l'information utile en la possession d'IC qui pourrait être diffusée. La collaboration et la participation des secteurs seront requises.</p> <p>Le BI déterminera, avec le concours des secteurs, comment le Ministère surveillera et déclarera les progrès réalisés dans le cadre du plan d'action sur le gouvernement ouvert.</p>			○
	<p>Mettre en œuvre des capacités de veille économique et d'outils analytiques afin d'améliorer le processus décisionnel du Ministère, grâce à un cadre principal de gestion des données et d'une veille économique améliorée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet vise le T3 de 2014-2015 pour la borne 3, ainsi qu'une diffusion initiale du répertoire principal des données au T1 de 2015-2016 (sous réserve du financement). Des diffusions progressives suivront par la suite. • Réalisation prévue du projet d'ici au T1 de 2018-2019. 	Projet		○

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	<p>Intégrer toutes les ressources de TI à l'étendue du Ministère au Bureau de l'informatique (BI) dans le cadre de l'initiative de renouvellement organisationnel transformation de l'informatique des affaires (ROTIDA).</p> <ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre commence en avril 2014. <p><i>Voir la section des stratégies des ressources humaines ci-après pour plus de détails sur ROTIDA.</i></p>			○
	<p>Mettre en œuvre un nouveau système d'exploitation bureautique et suite bureautique (Windows 7/MS Office 2010/IE9) dans le cadre du projet de renouvellement des logiciels de bureau (RLB)</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de fin du projet : juin 2014 	Projet		⊙
	<p>Collaborer avec Services partagés Canada en vue de mettre en œuvre le nouveau système commun de courriel du gouvernement du Canada (GdC) à Industrie Canada dans le cadre du projet de l'Initiative de transformation des services de courriels (ITSC).</p> <ul style="list-style-type: none"> La transition se déroulera de septembre à décembre 2014 	Projet		○
	<p>Établir un centre d'expertise pour le déploiement de solutions de gestion de cas au sein du Ministère dans le cadre du projet de gestion des clients et des cas.</p> <p>Aperçu des principales réalisations attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lancement du projet groupé (janvier 2014) Établissement de la gouvernance des groupes pluricellulaires, du centre d'expertise et du processus de participation au projet (mars 2014) Disponibilité de l'environnement de production (mars 2014) Amorcer l'étape du lancement du projet (décembre 2014) 	Projet		○
	<p>Continuer de mettre en œuvre le nouveau cadre et processus pour la gouvernance ministérielle des projets de TI</p>			

Priorités de 2014-2015	Jalons clés	Catégorie d'investissement	Risque organisationnel	État ¹⁷
	Collaborer avec le SCT en vue d'accroître la sensibilisation et l'engagement à l'étendue du Ministère pour encourager l'adoption et l'utilisation accrues des outils GC 2.0, comme GCpédia, GCforums et GCconnex.			○
	Collaborer avec la Direction générale des communications et du marketing pour explorer les possibilités d'utiliser une nouvelle technologie pour offrir la séance d'orientation.			○

Stratégies relatives aux ressources humaines

Secteur	Description des principaux enjeux en matière de RH	Mesures pour combler la lacune ou le besoin	État
BI	L'exercice ROTIDA entraînera le renouvellement du modèle organisationnel du BI (GI/TI) pour l'adapter à un environnement du GdC en évolution rapide et au modèle de livraison des services de TI. En outre, il transformera les opérations de TI en fusionnant tous les services décentralisés restants de GI/TI dans le secteur du BI.	Mettre en œuvre le nouveau modèle organisationnel. <ul style="list-style-type: none"> • Avril 2014 	
		Formation ciblée sur la gestion du changement.	
		Séances de formation en groupe sur place, lorsque des besoins de formation généralisés sont cernés.	
		Établir des plans d'apprentissage et des EGRE conformément au nouvel modèle de fonctionnement. <ul style="list-style-type: none"> • Printemps 2014 	
		Communiquer avec les employés et les partenaires au moyen d'annonces générales, de courriels, de mises à jour sur le wiki d'IC, de réunions mensuelles avec les groupes consultatifs principaux et les groupes consultatifs sur la transformation, ainsi que dans le cadre de diverses réunions au sein du BI et avec le STIT et l'OPIC.	
	Élaborer un plan de gestion des talents en fonction du résultat de l'exercice ROTIDA, ainsi que de l'ordre du jour à jour du BI.		

Risques organisationnels

En plus des priorités ministérielles susmentionnées, le Ministère gèrera également plusieurs risques organisationnels liés aux Services internes. Un de ces risques à trait à la gestion de l'information et aux technologies de l'information, y compris le transfert, le stockage et la gestion adéquate de l'information, ainsi que les conséquences potentielles de la divulgation non intentionnelle d'information de nature délicate. Un risque supplémentaire pour la TI a trait à la capacité du Ministère de gérer efficacement un nombre croissant d'activités pangouvernementales et d'initiatives à l'interne de transformation de la TI. Il y a également un risque associé au modèle unique de financement du Ministère et son incidence sur la capacité d'IC de gérer efficacement ses ressources. La Direction générale des ressources humaines du Secteur de la gestion intégrée gèrera un risque relatif au moral, à l'engagement et à la productivité des employés. Enfin, il y a un risque relatif aux capacités du Ministère et aux possibilités offertes par les mégadonnées, le gouvernement ouvert et les nouvelles façons d'interagir avec les intervenants.

Voir les tableaux qui suivent pour plus de détails, et l'annexe 3 pour la description complète des stratégies d'atténuation et des plans d'action.

Catégorie : Risques pour la gestion			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
Dirigant principal des finances, Secteur de la gestion intégrée	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
Énoncé du risque			
L'incertitude opérationnelle et les pressions financières soutenues créées par le modèle de financement unique du Ministère pourraient avoir une incidence sur sa capacité de gérer les ressources efficacement pour appuyer les activités essentielles de son mandat.	Moyen-élevé	--	--
Stratégie d'atténuation			
Le Ministère continue d'améliorer et de renforcer ses pratiques existantes d'intendance et de surveillance afin de surveiller le financement et les dépenses des programmes, y compris le système de contrôles internes d'Industrie Canada pour les opérations financières et les rapports et un examen mensuel par la haute direction des plans et des prévisions. Les contrôles constants et la surveillance précise sont particulièrement importants pour Industrie Canada, à cause du modèle de financement du Ministère, où une partie du budget de fonctionnement provient de remboursements de redevances d'anciens programmes de contribution. Étant donné que ces redevances fluctuent en fonction des ventes de gammes de produits vieillissantes d'entreprises individuelles et de la santé générale de l'économie, le Ministère doit être prêt à atténuer l'incidence des variations imprévues de son niveau de financement. L'abordabilité et l'engagement à long terme pour assurer la capacité soutenue du Ministère de s'acquitter de son mandat et de ses activités essentielles ont été un facteur fondamental dans toutes les décisions financières.			

Catégorie : Gestion des ressources humaines			
<u>Propriétaire du risque</u> Dirigant principal des finances, Secteur de la gestion intégrée	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
L'évolution constante de la fonction publique et du Ministère pourrait avoir une incidence sur le moral et l'engagement des employés, entraînant une baisse de la productivité et de l'initiative.	Moyenne	--	--
Stratégie d'atténuation			
Pour atténuer ce risque, IC a adopté un certain nombre de mesures qui tiennent compte du contexte actuel et des priorités du gouvernement, y compris la mise en œuvre de stratégies, de processus et d'outils de gestion des personnes à l'échelle du Ministère en vue de gérer le changement, notamment en encourageant le dialogue entre la direction et les employés, un investissement considérable dans la formation des gestionnaires au sujet de la Directive sur la gestion du rendement et la prestation d'information et d'outils à tous les employés. Une approche de communication sera mise en place pour faire le lien entre le travail des employés et les priorités/activités organisationnelles d'IC et pour les amener à façonner l'avenir.			

Catégorie : Conception et réalisation des programmes			
<u>Propriétaire du risque</u> Chef de l'informatique, BI	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
Les pratiques internes du Ministère pourraient avoir une incidence sur sa capacité de respecter les objectifs pangouvernementaux en matière de TI.	Moyen-faible	--	--
Stratégie d'atténuation			
Les processus de gouvernance existants d'IC seront utilisés pour orienter les investissements ministériels dans la TI et les activités connexes vers les secteurs qui cadrent le mieux avec les priorités opérationnelles du Ministère et du gouvernement du Canada. Le processus d'investissement dans les projets ministériels de 2014-2015 guidera la priorisation des projets et les décisions d'investissement.			

Catégorie : Réalisation des programmes			
Propriétaire du risque ¹⁹ <ul style="list-style-type: none"> • Chef de l'informatique, BI • Dirigeant principal des finances, SGI • Risque partagé pour tous les chefs de secteur 	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
Une capacité inadéquate de gérer l'information du Ministère pourrait donner lieu à une divulgation non autorisée d'information de nature délicate et une détérioration de la réputation et de la crédibilité du Ministère.	Moyen-élevé	--	--
Stratégie d'atténuation			
Pour atténuer ce risque, IC a adopté une stratégie à deux volets, en optimisant l'incidence du programme de sécurité ministériel, et en tirant profit des gros investissements dans la TI (comme la transformation des services de courriel et GCDocs), afin d'améliorer la sensibilisation à la gestion de l'information et les pratiques connexes à l'étendue du Ministère.			

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants			
Propriétaire du risque Chef de l'informatique, BI	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Fin d'exercice
Le Ministère ne sera peut-être pas en mesure de tirer profit des occasions présentées par les mégadonnées en temps opportun.	Moyen-faible	--	--
Stratégie d'atténuation			
Le BI dirige actuellement un projet pluriannuel de veille économique et d'outils analytiques, qui contribuera à l'élaboration des éléments fondamentaux requis pour les initiatives futures de mégadonnées à Industrie Canada. À l'avenir, les unités opérationnelles et les propriétaires de l'information d'IC devront faire preuve de leadership pour tirer profit de cette infrastructure et continuer la mise en œuvre des mégadonnées au sein du Ministère. Ce projet améliorera le processus décisionnel au niveau du Ministère, avec l'appui des données organisationnelles de gestion centralisée et d'un cadre de gestion des métadonnées et des données principales. Le Ministère dirige l'initiative des services aux entreprises, qui comprendra l'adoption du numéro d'entreprise (NE) comme identificateur d'entreprise commun. Le NE a un ensemble standard connexe d'attributs informationnels au sujet de l'entreprise, qui peut être utilisé dans le cadre des données communes du Ministère.			

¹⁹ Le risque est partagé entre le BI, responsable de la sécurité informatique et du plan d'action en GI, et les SGI, responsable du plan d'action visant la sécurité personnelle et la culture de sécurité.

Secteurs d'investissements prioritaires

Le tableau qui suit présente un aperçu des ressources qui seront consacrées aux projets et à l'acquisition de biens et services >500 000 \$. Des renseignements détaillés sur les gros projets et les importantes acquisitions de biens et services se trouvent à l'annexe 3.

Investissements importants par catégorie

Immobilisations > 500 000 \$

Description	Coût prévu 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
Droits de licence et frais de bureau du programme du SIGF	586 500 \$	3,13 millions de dollars

Services > 500 000 \$

Description	Coût prévu 2014-2015	Coût total prévu (5 ans)
Contrat pour les services de vérification	307 000 \$	1,5 M\$
Contrat pour les services d'évaluation	176 000 \$	880 000 \$
Services de sécurité	1 M\$	5 M\$
Programme d'aide aux employés	217 728 \$ ²⁰	1,08 M\$

Projets > 1 million de dollars – PROPOSÉS

Nom / Description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2014-2015 ²¹	Total du coût d'investissement prévu ¹⁰	Durée (d'un exercice à l'autre)	Phase ²²	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<u>Consolidation du centre de données :</u> Les applications d'Industrie Canada devront être	BI	1 200 000 \$	2 500 000 \$	2013-2014 à 2015-2016	2	○	○

²⁰ Varie d'une année à l'autre en fonction du nombre d'ETP.

²¹ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

²² Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

Nom / Description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2014-2015 ²¹	Total du coût d'investissement prévu ¹⁰	Durée (d'un exercice à l'autre)	Phase ²²	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
examinées, testées et corrigées avant la migration.							
<u>Mise à niveau de la version 9.x du SGRH du GC :</u> Le projet pour mettre à niveau ou convertir à la version 9.x du SGRH du GC augmentera l'efficacité opérationnelle des RH en tirant profit de la fonctionnalité nouvelle et améliorée, et il harmonisera IC avec les initiatives, les politiques et les priorités plus larges du gouvernement.	SGI	0 \$	2 500 000 \$	2014-2015 à 2016-2017	2		





Projets > 1 million de dollars – ACTIFS

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2014-2015 ²³	Coût total du projet ¹² (prévu)	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ²⁴	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<u>Informatique décisionnelle et analytique :</u> Mise en œuvre de capacités d'informatique décisionnelle et analytique afin d'améliorer la prise de décision à l'échelle ministérielle, grandement soutenue par des données ministérielles	BI	985 000 \$	5 575 000 \$	2013-2014 à 2017-2018	3	○	○

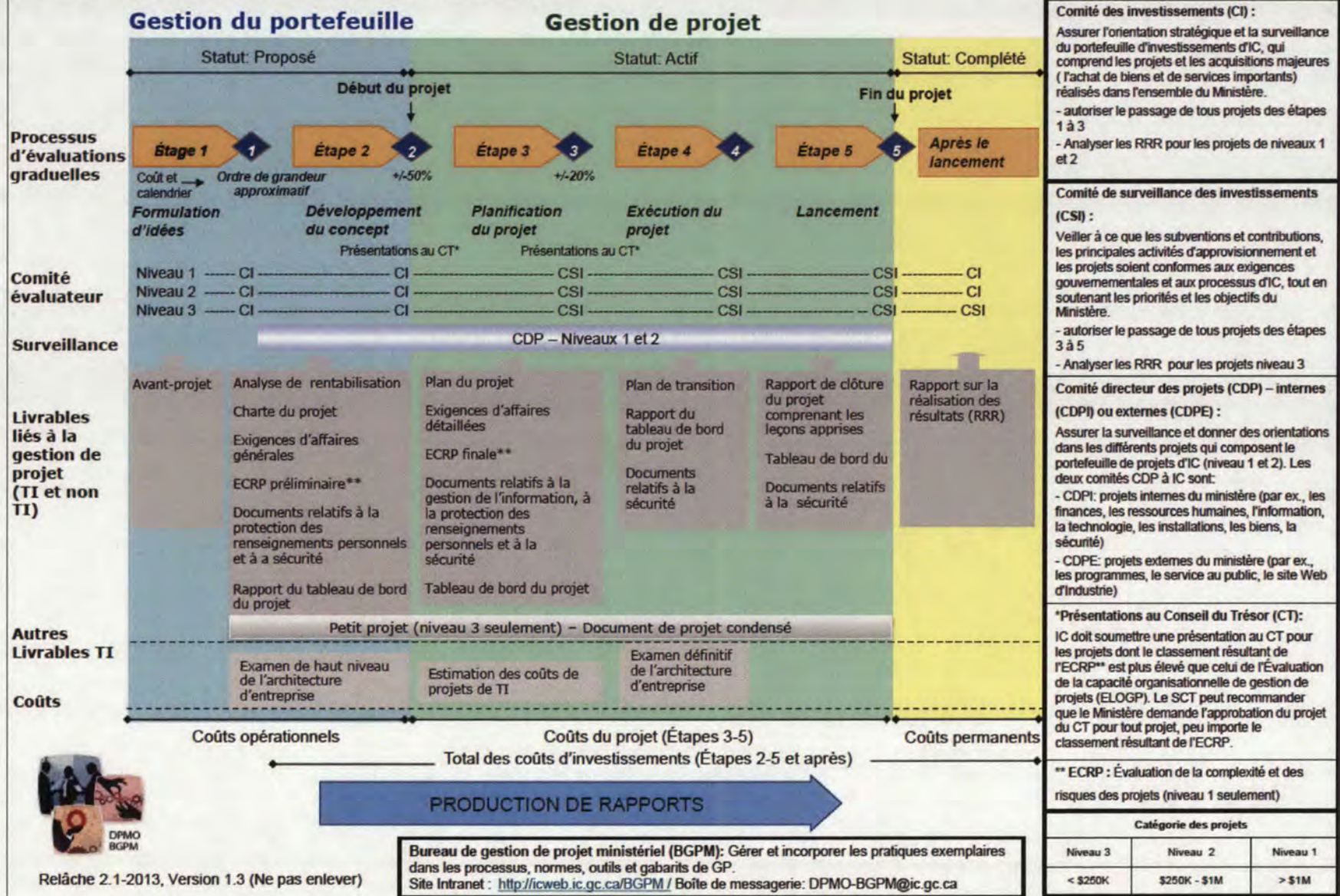
²³ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

²⁴ Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2014-2015 ²³	Coût total du projet ¹² (prévu)	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ²⁴	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
gérées de façon centralisée grâce à un cadre de gestion de métadonnées et de données.							
<u>Mise en œuvre de GCDOCS :</u> Mise en œuvre de la technologie GCDOCS pour appuyer la gouvernance ministérielle et les processus opérationnels en vue d'assurer l'uniformité et l'efficacité de la gestion de l'information non structurée.	BI	2 040 224 \$	6 013 905 \$	2012-2013 à 2016-2017	3	○	⊙
<u>Initiative de transformation du courriel (ITC) :</u> Projet en collaboration avec Services partagés Canada pour mettre en œuvre le nouveau système commun de courriel du GC à Industrie Canada.	BI	2 915 553 \$	3 100 720	2013-2014 à 2014-2015	3	○	○
<u>Renouvellement et accessibilité du Web :</u> Améliorer l'accessibilité, la convivialité et la conception de la présence d'Industrie Canada sur le Web, et par conséquent l'expérience du client.	DGCM	0 \$	2 847 608 \$	2011-2012 à 2014-2015	4	○	○
<u>Interopérabilité du Web :</u> Mise en œuvre de la norme du SCT sur l'interopérabilité du Web.	DGCM	900 000 \$	2 684 500 \$	2012-2013 à 2015-2016	4	○	○

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2014-2015 ²³	Coût total du projet ¹² (prévu)	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ²⁴	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<u>Stratégie nationale de la gestion des locaux</u> : Stratégies propres aux déménagements, aux rénovations et à la gestion des baux nécessaires pour répondre à la réduction des espaces découlant de l'examen gouvernemental des dépenses ministérielles, et des récents réalignements des programmes.	SGI	3 921 000 \$	17 987 000 \$	2012-2013 à 2018-2019	4		
<u>Renouvellement des logiciels de bureau</u> : Approvisionnement, préparation et mise en œuvre d'un nouveau système d'exploitation de bureau et de logiciels de productivité Office (Windows 7/MS Office 2010/IE9).	BI	244 197 \$	14 214 255 \$	2012-2013 à 2014-2015	5		

ANNEXE 1 : PROCESSUS DE CONTRÔLE PROGRESSIF



Comité des investissements (CI) :
Assurer l'orientation stratégique et la surveillance du portefeuille d'investissements d'IC, qui comprend les projets et les acquisitions majeures (l'achat de biens et de services importants) réalisés dans l'ensemble du Ministère.
- autoriser le passage de tous projets des étapes 1 à 3
- Analyser les RRR pour les projets de niveaux 1 et 2

Comité de surveillance des investissements (CSI) :
Veiller à ce que les subventions et contributions, les principales activités d'approvisionnement et les projets soient conformes aux exigences gouvernementales et aux processus d'IC, tout en soutenant les priorités et les objectifs du Ministère.
- autoriser le passage de tous projets des étapes 3 à 5
- Analyser les RRR pour les projets niveau 3

Comité directeur des projets (CDP) – internes (CDPI) ou externes (CDPE) :
Assurer la surveillance et donner des orientations dans les différents projets qui composent le portefeuille de projets d'IC (niveau 1 et 2). Les deux comités CDP à IC sont:
- CDPI: projets internes du ministère (par ex., les finances, les ressources humaines, l'information, la technologie, les installations, les biens, la sécurité)
- CDPE: projets externes du ministère (par ex., les programmes, le service au public, le site Web d'Industrie)

***Présentations au Conseil du Trésor (CT):**
IC doit soumettre une présentation au CT pour les projets dont le classement résultant de l'ECRP** est plus élevé que celui de l'Évaluation de la capacité organisationnelle de gestion de projets (ELOGP). Le SCT peut recommander que le Ministère demande l'approbation du projet du CT pour tout projet, peu importe le classement résultant de l'ECRP.

**** ECRP :** Évaluation de la complexité et des risques des projets (niveau 1 seulement)

Catégorie des projets		
Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
< \$250K	\$250K - \$1M	> \$1M



Relâche 2.1-2013, Version 1.3 (Ne pas enlever)

Bureau de gestion de projet ministériel (BGPM): Gérer et incorporer les pratiques exemplaires dans les processus, normes, outils et gabarits de GP.
Site Intranet : <http://icweb.ic.gc.ca/BGPM/> Boîte de messagerie: DPMO-BGPM@ic.gc.ca

ANNEXE 2 : INVESTISSEMENTS PRÉVUS PAR ACTIVITÉ DE PROGRAMME

Programme

Cadres et réglementation du marché

Projets > 1 million de dollars - PROPOSÉS

Nom / description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2014-2015 ¹	Total du coût d'investissement prévu ¹	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ²			État de santé du projet ³		ECRP
					Actuelle	À la fin de 2014-2015	À la fin de 2015-2016	Coût	Calendrier	Cote
<u>Mise en œuvre informatique par l'OPIC d'un traité international sur les brevets</u> : Des modifications à la Loi sur les brevets et ses règlements sont prévues en vue d'une harmonisation des lois canadiennes avec un traité international. Des modifications devraient être apportées à l'environnement de TI existant en réponse aux modifications.	OPIC	1 500 000 \$	2 000 000 \$	2013-2014 à 2015-2016	2		Post-lancement			En cours d'élaboration
<u>Mise en œuvre informatique par l'OPIC d'un traité sur les dessins industriels</u> : Des modifications à la Loi sur les dessins industriels et ses règlements sont prévues en vue d'une harmonisation	OPIC	1 500 000 \$	2 000 000 \$	2013-2014 à 2015-2016	2		Post-lancement			En cours d'élaboration

¹ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

² Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

³ Légende de l'état :



En voie de réussite / se déroule comme prévu



Certain retard / dépassement de coûts / autres difficultés



Retard important / dépassement de coûts / autres difficultés

Nom / description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2014-2015 ¹	Total du coût d'investissement prévu ¹	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ²			État de santé du projet ³		ECRP
					Actuelle	À la fin de 2014-2015	À la fin de 2015-2016	Coût	Calendrier	Cote
des lois canadiennes avec un traité international. Des modifications devraient être apportées à l'environnement de TI existant en réponse aux modifications.										
<u>Mise en œuvre informatique par l'OPIC de traités internationaux sur les marques de commerce :</u> Des modifications à la Loi sur les marques de commerce et ses règlements en vue d'une harmonisation des lois canadiennes avec un traité international. Des modifications devraient être apportées à l'environnement de TI existant en réponse aux modifications.	OPIC	3 000 000 \$	4 000 000 \$	2013-2014 à 2015-2016	2		Post-lancement			En cours d'élaboration
<u>Solution de gestion du contenu d'entreprise de l'OPIC :</u> Établir mettre en œuvre une solution de gestion des documents pour traiter tous les documents liés aux dossiers individuels de PI.	OPIC	2 000 000 \$	5 825 000 \$	2012-2013 à 2016-2017	2			○	○	En cours d'élaboration




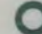

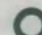
Projets > 1 million de dollars - ACTIFS

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2014-2015 ⁴	Coût total du projet (prévu) ³	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ⁵			État de santé du projet		ECRP
					Actuelle	À la fin de 2014-2015	À la fin de 2015-2016	Coût	Calendrier	Cote
<p><u>Système intégré des finances de l'OPIC :</u> Définir et mettre en œuvre une solution afin de créer une seule source de données financières et de mettre en œuvre le concept d'intégration de données financières et opérationnelles.</p>	OPIC	1 633 000 \$	3 421 000 \$	2012-2013 à 2016-2017	3			○	○	2
<p><u>Télétravail à l'OPIC (solution informatique à long terme) :</u> Les employés de l'OPIC en régime de télétravail ont besoin d'une capacité accrue de travailler à distance de façon sécurisée à partir de la maison en bénéficiant d'un accès, de services et d'applications équivalents à ceux à leur disposition à leur ordinateur de bureau, y compris la capacité de collaborer en temps réel.</p>	OPIC	1 350 981 \$	1 350 981 \$	2010-2011 à 2015-2016	3		Post-lancement	○	○	
<p><u>Application de dépôt électronique de demandes de brevets à l'OPIC⁶ :</u> Améliorations apportées aux services de commerce électronique pour le dépôt d'une demande de brevet dans les domaines suivants :</p>	OPIC	1 151 605 \$	1 408 546 \$	2013-2014 à 2015-2016	3		Post-lancement	○	○	

⁴ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

⁵ Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

⁶ Voir aussi l'élément d'actif connexe dans la section qui suit.

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2014-2015 ⁴	Coût total du projet (prévu) ³	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ⁵			État de santé du projet		ECRP
					Actuelle	À la fin de 2014-2015	À la fin de 2015-2016	Coût	Calendrier	Cote
intégration des données de l'interface Web aux systèmes dorsaux de soutien; validation et confirmation automatisées des demandes envoyées.										
<u>Cadre de conformité</u> : La mise en œuvre du cadre de conformité exige des changements aux applications opérationnelles.	SMTPE BSF	563 395 \$	2 306 494 \$	2010-2011 à 2015-2016	4	Post-lancement	Post-lancement			2
<u>Modernisation de la technologie de l'information pour la recherche de dénominations sociales NUANS</u> : Mettre à niveau ou remplacer le système actuel.	SMTPE Corporations Canada	840 151 \$	1 562 370 \$	2012-2013 à 2015-2016	4		Post-lancement			2
<u>Automatisation de l'entrée des données des résultats d'inspection des appareils de mesure</u> : Automatise l'entrée des données des résultats d'inspection de Mesures Canada et permet de transférer les données électroniques des fournisseurs de services autorisés (FSA) du secteur privé.	SMTPE Mesures Canada	0 \$	1 332 600 \$	2008-2009 à 2014-2015 ⁷	4	Post-lancement	Post-lancement			n.d.

⁷ Le lancement de l'application devrait coïncider avec l'établissement de la fréquence des inspections obligatoires. Des retards dans l'établissement des modifications réglementaires créant la fréquence des inspections obligatoires ont prolongé la durée de ce projet.

Immobilisations > 500 000 \$

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<p>Application de dépôt électronique de demandes de brevets à l'OPIC⁸ Améliorations apportées aux services de commerce électronique pour le dépôt d'une demande de brevet dans les domaines suivants : intégration des données de l'interface Web aux systèmes dorsaux de soutien; validation et confirmation automatisées des demandes envoyées.</p>	OPIC	570 500 \$	831 000 \$	2014-2015 à 2015-2016	À déterminer
<p>Gestion des cas Remplacement de l'application du Système de gestion de l'information du Bureau (SGIB) par un outil de gestion des cas.</p>	BC	400 000 \$	631 000 \$	2014-2015 à 2018-2019	Traditionnelle par concours
<p>Acquisition et remplacement du parc automobile de Mesures Canada Des achats de véhicules s'imposent pour équiper les employés supplémentaires affectés aux inspections embauchés pour répondre aux engagements relatifs à la mise en œuvre de la <i>Loi sur l'équité à la pompe</i> (p. ex., vérification/surveillance du nombre réduit de fournisseurs de services autorisés exécutant des inspections obligatoires) et pour remplacer les véhicules qui approchent la fin de leur cycle de vie.</p>	SAMTPE	200 000 \$	1,3 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Invitations ouvertes à soumissionner (SEAOG)
<p>Machines et équipement de Mesures Canada L'équipement spécialisé utilisé par Mesures Canada pour évaluer et approuver les appareils de mesure, calibrer et homologuer les normes de mesure physiques et effectuer des activités d'inspection et d'application atteint la fin de son cycle de vie et devrait être remplacé par la technologie courante. D'autres équipements techniques sont également nécessaires pour outiller les employés embauchés pour respecter les engagements de mise en œuvre de la <i>Loi sur l'équité à la pompe</i>.</p>	SAMTPE	350 000 \$	1,8 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Invitations ouvertes à soumissionner (SEAOG)

⁸ Voir aussi le projet connexe à la section qui précède.





Services > 500 000 \$

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
Accords d'occupation pour l'OPIC Englobe divers accords de location d'espaces (par exemple, stationnement, entreposage, entrepôt) et fournit une infrastructure organisationnelle.	OPIC	8,6 M\$	43,1 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE avec TPSGC
Services d'hébergement sur ordinateur central Permet à l'OPIC d'offrir des programmes et services concernant la propriété intellectuelle conformément à son mandat.	OPIC	4,8 M\$	24,9 M\$	2014-2015 à 2018-2019	ANS avec SPC
Services de traduction Englobe l'acquisition de services de traduction au moyen de multiples contrats avec des fournisseurs externes.	OPIC	1,8 M\$	9,0 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Traditionnelle par concours
Services bancaires Englobe les frais bancaires liés aux transactions de plus de 5 000,00 \$.	OPIC	1,0 M\$	5,0 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE avec TPSGC
Services juridiques Englobe la prestation de services juridiques pour appuyer les activités opérationnelles de l'OPIC.	OPIC	949 000 \$	4,9 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE avec Justice Canada
Services de TI : Secteur du Bureau de l'informatique (BI) Services de TI du BI pour l'OPIC	OPIC	4,2 M\$	21,5 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE avec le BI
Services de TI : Services partagés Canada (SPC) Services de TI pour l'OPIC	OPIC	5,6 M\$	28,5 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE avec SPC
Services postaux Prestation de services postaux à l'OPIC	OPIC	892 000 \$	4,6 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE avec IC
Services de soutien du SIFM Comprend la formation des utilisateurs, le service d'assistance-client, l'analyse et la résolution de problèmes de production, les changements adaptatifs, les améliorations et l'entretien de l'application.	OPIC	305 000 \$	1,6 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE avec IC
Réalisation des projets de recherche Cadre pour faciliter la réalisation des projets	OPIC	508 000 \$	2,6 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE avec SPC

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
Services de ressources humaines Prestation des services de RH pour l'OPIC	OPIC	1,9 M\$	9,7 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE avec la DGRH
Services TI spécialisés (entretien) Acquisition de services TI spécialisés au moyen de multiples contrats avec des fournisseurs externes et d'arrangements en matière d'approvisionnement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.	OPIC	3,5 M\$	17,5 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Traditionnelle par concours
PE avec le BI – Plan de maintenance des logiciels Maintenance des applications de Corporations Canada.	SAMTPE Corporations Canada	1,5 M\$	7,5 M\$	2014-2015 à 2018-2019	PE
Accord sur le niveau de service avec le BI – Corporations Canada et programme NUANS Le BI offre à Corporations Canada toute une gamme de services de livraison et d'opérations, y compris des solutions pour les entreprises et le milieu de travail.	SAMTPE Corporations Canada	CC : 530 000 \$ ⁹ NUANS : 235 000 \$	CC : 2,7 M\$ NUANS : 1,2 M\$	2014-2015 à 2018-2019	ANS
PE avec le Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) Services du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) liés à l'application de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> .	SAMTPE BSF	Le coût est déterminé en fonction du volume et de la complexité des dossiers, qui varient d'une année à l'autre. À titre d'information, le coût moyen au cours des cinq dernières années se situait à 862 000 \$ par année.		2014-2015 à 2018-2019	PE
PE avec le ministère de la Justice, Services juridiques Une lettre d'entente (LE) avec les Services législatifs d'IC (SLIC) pour appliquer le PE entre le ministère de la Justice et IC, avec certaines exceptions décrites dans la LE.	SAMTPE BSF	Le coût est déterminé uniquement au cas par cas. Un exemple passé n'est pas nécessairement représentatif des besoins futurs. À titre d'information, le coût moyen au cours des cinq dernières années se situait à 822 000 \$ par année.		2014-2015 à 2018-2019	LE

⁹ Les coûts des activités sont répartis en frais annuels de services de programmes pour Corporations Canada et le programme NUANS (des coûts séparés sont indiqués). Les coûts pour CC et NUANS tiennent compte de l'ANS de 2013-2014. Les coûts pour 2014-2015 restent à déterminer.

Projets > 1 million de dollars – ACTIFS

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2014-2015 ¹⁰	Coût total du projet (prévu) ⁷	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ¹¹			État de santé du projet		ECRP
					Actuelle	À la fin de 2014-2015	À la fin de 2015-2016	Coût	Calendrier	Cote
<u>Modernisation des applications du spectre - Mise en œuvre d'un logiciel commercial :</u> Le projet MAS-MLC a été créé pour remplacer les applications TI vieillissantes afin d'assurer l'intégrité des principales fonctions du Programme de gestion du spectre.	STIT	10,4 M\$	44,6 M\$	2007-2008 à 2015-2016	4		Post-lancement			3
<u>Santé et sécurité :</u> Le projet comprend des investissements dans diverses immobilisations du campus du CRC.	STIT CRC	4,8 M\$	18,4 M\$	2012-2013 à 2015-2016	4					n.d.

Immobilisations > 500 000 \$

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
Acquisition et remplacement du parc automobile du CRC Les véhicules utilisés par le STIT pour appuyer les activités et l'entretien au Centre de recherches sur les communications du Campus Shirleys Bay ont atteint la fin de leur cycle de vie et devront être remplacés.	STIT CRC	130 000 \$	650 000 \$	2014-2015 à 2018-2019	Commande subséquente à une offre à commandes de TPSGC

¹⁰ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

¹¹ Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<p>Machines et équipement</p> <p>Le centre de recherches en communications du STIT nécessite de l'équipement scientifique spécialisé pour réaliser des recherches avancées en télécommunications d'importance stratégique pour le Ministère et d'autres clients.</p> <p>Comme le CRC est en train de réaligner ses programmes de recherche, l'acquisition de matériel scientifique pourrait dévier des plans actuels.</p>	STIT CRC	1,6 M\$	7,1 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Invitations ouvertes à soumissionner (SEAOG)
<p>Renouvellement des logiciels de recherche</p> <p>Renouvellement des produits logiciels du CRC se rapportant à la recherche sur les télécommunications.</p>	STIT CRC	589 000 \$	1,7 M\$	2014-2015 à 2016-2017	Commande subséquente à une offre à commandes de TPSGC Source unique
<p>Machines et matériel (Programme de gestion du spectre)</p> <p>La matériel spécialisé utilisé par le STIT pour surveiller et analyser le spectre des radiotélécommunications approche la fin de son cycle de vie et sera remplacé par de la technologie actuelle.</p>	STIT	1,1 M\$	5,7 M\$	2014-2015 à 2018-2019	À déterminer
<p>Achat et remplacement de véhicules (Programme de gestion du spectre)</p> <p>Les véhicules adaptés dotés d'équipement hautement spécialisé utilisés par le STIT pour appuyer la gestion du spectre approchent la fin de leur cycle de vie et seront remplacés.</p>	STIT	120 000 \$	600 000 \$	2014-2015 à 2018-2019	Autres

Services > 500 000 \$

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<p>Contrat du Centre de notification des pourriels (STIT)</p> <p>Établit et surveille la mise en œuvre d'une entente pluriannuelle pour mettre en œuvre le Centre de notification des pourriels.</p> <p>Aide à répondre à répondre aux nouvelles exigences du programme en vertu du projet de loi C28 : loi anti-pourriel</p>	STIT	700 000 \$	3,5 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Entente administrative

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
Prestation de services de vente aux enchères pour les bandes de 700 et 2500 MHz – contrat avec Power Auctions n° 3510134¹² Nécessaire pour faire en sorte que les ventes aux enchères sont exécutées dans un format de mise aux enchères à jour comportant une programmation unique basée sur la nature particulière de ces ventes aux enchères et le contexte canadien.	STIT	660 767 \$	1,1 M\$	2014-2015 à 2015-2016	Processus concurrentiel

Programme
Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation
Services > 500 000 \$

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
Services pour les rapports sur l'état des lieux Les coûts prévus se composent de contrats de services liés à l'élaboration, à la production et au lancement du rapport semestriel sur l'état des lieux du CSTI.	SSI	113 500 \$	527 100 \$	2014-2015 à 2018-2019	Processus concurrentiel par IC

¹² Un contrat à deux volets a été octroyé à Power Auctions (PA) en décembre 2010, pour conception d'enchères et conseils, ainsi que pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'exécution des enchères des bandes de 700 et de 2500 MHz. La valeur totale du contrat s'établit à 2 697 400 \$.

- La somme de 944 031,95 \$ a été dépensée au cours des exercices précédents
- La somme de 638 390,99 \$ est prévue pour l'exercice 2013-2014
- La somme de 660 767 \$ devrait être dépensée pendant l'exercice 2014-2015
- La somme de 454 210 \$ devrait être dépensée pendant l'exercice 2015-2016

Programme

Recherche, financement et services pour les petites entreprises

Projets > 1 million de dollars – PROPOSÉS

Nom / description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2014-2015 ¹³	Total du coût d'investissement prévu ⁸	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ¹⁴			État de santé du projet		ECRP
					Actuelle	À la fin de 2014-2015	À la fin de 2015-2016	Coût	Calendrier	Cote
<p><u>Service électronique aux entreprises –</u> <u>Opérationnaliser et améliorer le projet pilote :</u> En s'appuyant sur la réussite du projet pilote du service électronique aux entreprises, ce projet entraînera la transformation d'un projet pilote à petite échelle à une version pleine production avec services améliorés et élargis.</p>	SAMTPE	900 000 \$	1 800 000 \$	2014-2015 à 2016-2017	2					En cours d'élaboration

Services > 500 000 \$

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<p>Collection de base de la bibliothèque du REC Achat de bases de données sous licence et de publications imprimées pour la collection de base de la bibliothèque des centres de services du REC partout au Canada.</p>	SAMTPE	350 000 \$	1,75 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Traditionnelle, non concurrentielle Appel d'offres ouvert

¹³ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

¹⁴ Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<p>Enquête sur le coût de la mise en conformité à la réglementation (Statistique Canada)</p> <p>L'Enquête sur le coût de la mise en conformité à la réglementation est réalisée par Statistique Canada pour mesurer les coûts de mise en conformité imposés aux petites entreprises et pour suivre les fluctuations de ces coûts au fil du temps.</p>	SAMTPE	À déterminer	À déterminer	2014-2015 à 2015-2016 2017-2019 à 2018-2018	LE avec Statistique Canada
<p>Services des poursuites pénales</p> <p>Les services réglementaires de poursuites pénales du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) pour les dossiers qui ont été transférés après une enquête de la GRC sur des infractions alléguées qui auraient été commises à l'encontre du Programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC).</p>	SAMTPE	250 000 \$	1,25 M\$	2014-2015 à 2018-2019	n.d. <i>Le SPPC envoie des factures pour les dossiers faisant l'objet de poursuites</i>
<p>Services professionnels de TI pour PerLE</p> <p>Services de deux architectes en renseignements commerciaux pour réaliser l'évolution de l'architecture de l'information de PerLE (comment les données sont structurées, stockées et extraites) afin d'améliorer l'expérience du client.</p>	SAMTPE	188 333 \$	564 999 \$	2014-2015 à 2016-2017	Commande subséquente à une offre à commandes de SPICT
<p>Demandes internes et externes au PFPEC : entente annuelle du BI pour les services d'entretien</p> <p>Entente annuel de services du BI pour la maintenance des applications spécifiques du PFPEC (p. ex., appli interne, appli externe, authentification, rapports et base de données).</p>	SAMTPE	200 000 \$	1 M\$	2014-2015 à 2018-2019	ANS avec le BI
<p>Enquête sur le financement et la croissance des PME</p> <p>L'enquête est réalisée par Statistique Canada pour recueillir des données en vue d'appuyer l'élaboration de politiques publiques.</p>	SAMTPE	767 000 \$	1,4 M\$	2014-2015 à 2015-2016	LE avec Statistique Canada

Projets > 1 million de dollars – PROPOSÉS

Nom / Description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2014-2015 ¹⁵	Total du coût d'investissement prévu ¹⁰	Durée (d'un exercice à l'autre)	Phase ¹⁶			État de santé du projet		ECRP
					Actuelle	À la fin de 2014-2015	À la fin de 2015-2016	Coût	Calendrier	Cote
<u>Consolidation du centre de données :</u> Les applications d'Industrie Canada devront être examinées, testées et corrigées avant la migration.	BI	1 200 000 \$	2 500 000 \$	2013-2014 à 2015-2016	2		Post-lancement	○	○	En cours d'élaboration
<u>Mise à niveau de la version 9.x du SGRH du GC :</u> Le projet pour mettre à niveau ou convertir à la version 9.x du SGRH du GC augmentera l'efficacité opérationnelle des RH en tirant profit de la fonctionnalité nouvelle et améliorée, et il harmonisera IC avec les initiatives, les politiques et les priorités plus larges du gouvernement.	SGI	0 \$	2 500 000 \$	2014-2015 à 2016-2017	2	2				En cours d'élaboration

¹⁵ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

¹⁶ Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

Projets > 1 million de dollars - ACTIFS

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2014-2015 ¹⁷	Coût total du projet ¹² (prévu)	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ¹⁸			État de santé du projet		ECRP
					Actuelle	À la fin de 2014-2015	À la fin de 2015-2016	Coût	Calendrier	Cote
<p><u>Informatique décisionnelle et analytique</u> :</p> <p>Mise en œuvre de capacités d'informatique décisionnelle et analytique afin d'améliorer la prise de décision à l'échelle ministérielle, grandement soutenue par des données ministérielles gérées de façon centralisée grâce à un cadre de gestion de métadonnées et de données.</p>	BI	985 000 \$	5 575 000 \$	2013-2014 à 2017-2018	3			○	○	
<p><u>Mise en œuvre de GCDOCS</u> :</p> <p>Mise en œuvre de la technologie GCDOCS pour appuyer la gouvernance ministérielle et les processus opérationnels en vue d'assurer l'uniformité et l'efficacité de la gestion de l'information non structurée.</p>	BI	2 040 224 \$	6 013 905 \$	2012-2013 à 2016-2017	3			○	○	
<p><u>Initiative de transformation du courriel (ITC)</u> :</p> <p>Projet en collaboration avec Services partagés Canada pour mettre en œuvre le nouveau système commun de courriel du GC à Industrie Canada.</p>	BI	2 915 553 \$	3 100 720 \$	2013-2014 à 2014-2015	3	Post-lancement	Post-lancement	○	○	n.d. (ECRP globale en cours de préparation par SPC)

¹⁷ Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 16 avril 2014.

¹⁸ Voir l'annexe 1 pour des détails sur le processus de contrôle progressif du Ministère pour la gestion de projets.

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2014-2015 ¹⁷	Coût total du projet ¹² (prévu)	Durée (d'un exercice à un autre)	Phase ¹⁸			État de santé du projet		ECRP
					Actuelle	À la fin de 2014-2015	À la fin de 2015-2016	Coût	Calendrier	Cote
<u>Renouvellement et accessibilité du Web</u> : Améliorer l'accessibilité, la convivialité et la conception de la présence d'Industrie Canada sur le Web, et par conséquent l'expérience du client.	DGCM	0 \$	2 847 608 \$	2011-2012 à 2014-2015	4	Post-lancement	Post-lancement	○	○	
<u>Interopérabilité du Web</u> : Mise en œuvre de la norme du SCT sur l'interopérabilité du Web.	DGCM	900 000 \$	2 684 500 \$	2012-2013 à 2015-2016	4		Post-lancement	○	○	1
<u>Stratégie nationale de la gestion des locaux</u> : Stratégies propres aux déménagements, aux rénovations et à la gestion des baux nécessaires pour répondre à la réduction des espaces découlant de l'examen gouvernemental des dépenses ministérielles, et des récents réalignements des programmes.	SIG	3 921 000 \$	17 987 000 \$	2012-2013 à 2018-2019	4			○	○	2
<u>Renouvellement des logiciels de bureau</u> : Approvisionnement, préparation et mise en œuvre d'un nouveau système d'exploitation de bureau et de logiciels de productivité Office (Windows 7/MS Office 2010/IE9).	BI	244 197 \$	14 214 255 \$	2012-2013 à 2014-2015	5	Post-lancement	Post-lancement	○	○	2

Immobilisations > 500 000 \$

Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<p>Droits de licence et frais de bureau du programme du SIGF</p> <p>Représente les droits annuels de licence du Système intégré des finances et du matériel (SIGF) du Ministère, une application basée sur SAP ECC 6 qui intègre les données financières à la gestion et l'approvisionnement en matériel. Comprend également les frais de bureau du programme du SIGF, qui appuient le groupe SAP du gouvernement du Canada.</p>	SCG	586 500 \$	3,13 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Protocole d'entente avec TPSGC

Services > 500 000 \$






Nom / description	Secteur responsable	Coût prévu 2014-2015	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<p>Contrat pour les services de vérification</p> <p>Services pour réaliser des vérifications, ou tâches liées aux vérifications.</p>	DGVE	307 000 \$	1,5 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Appel d'offres ouvert (SEAOG)
<p>Contrat pour les services d'évaluation</p> <p>Services pour réaliser des évaluations, ou des tâches liées aux évaluations.</p>	DGVE	176 000 \$	880 000 \$	2014-2015 à 2018-2019	Appel d'offres ouvert (SEAOG)
<p>Services de sécurité</p> <p>Englobe les contrats annuels pour les services de commissionnaires pour les bureaux d'Industrie Canada.</p>	SGI	1 M\$	5 M\$	2014-2015 à 2018-2019	Préavis d'adjudication de contrat (PAC)
<p>Programme d'aide aux employés</p> <p>Englobe la lettre d'entente (LE) interministérielle annuelle pour le Programme d'aide aux employés pour les employés d'Industrie Canada et leur famille.</p>	SGI	217 728 \$ ¹⁹	1,08 M\$	2014-2015 à 2018-2019	LE

¹⁹ Varie d'une année à l'autre en fonction du nombre d'ETP.

ANNEXE 3 : PLANS D'ACTION EN MATIÈRE DE RISQUES ORGANISATIONNELS

Résultat stratégique 1 : Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Catégorie : Conception et réalisation des programmes			
<u>Propriétaires du risque</u> <ul style="list-style-type: none"> SMA, Secteur de la politique stratégique (SPS) SMA, Secteur de l'industrie Commissaire de la concurrence, Bureau de la concurrence SMA principale, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT) 	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
La capacité du Ministère de livrer le premier programme des consommateurs en télécommunications et en concurrence pourrait ne pas répondre aux attentes des intervenants.	3	1	Moyen-faible
Incidence			
Malgré les engagements dans le discours du Trône de 2013, ainsi que les derniers budgets fédéraux, il existe un risque que le Ministère ne sera pas perçu comme une source suffisante de soutien ou d'influence pour la réalisation du programme Les consommateurs d'abord.			
Moteurs			
Engagements pris dans le discours du Trône de 2013 et le budget de 2014			
Stratégie d'atténuation			
Les risques seront atténués au moyen de diverses mesures, y compris l'amélioration des cadres législatifs et stratégiques liés aux télécommunications et à la concurrence, la mise aux enchères de spectre supplémentaire et l'amélioration de l'accès à la large bande, en plus d'effectuer continuellement des activités de défense des droits et de mobilisation des intervenants à l'égard des questions de consommation et de concurrence.			

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ¹
<i>Secteur de la politique stratégique</i>		
Lancer un nouveau programme large bande pour améliorer les services dans le Nord et pour élargir l'accès à au moins cinq mégaoctets par seconde pour répondre aux besoins croissants de la population canadienne dans les régions rurales et éloignées à l'étendue du Canada.	Présentation du CT en juin 2014	
Apporter des améliorations ciblées aux lois, règlements et politiques clés.	Modifier la <i>Loi sur les télécommunications</i> en vue de réduire les frais d'itinérance et d'empêcher les fournisseurs de services sans fil de facturer à d'autres entreprises des frais plus élevés qu'ils n'exigent à leurs propres clients pour des services mobiles (automne 2014)	
	Mettre un terme aux politiques consistant à facturer la facturation, afin que les clients n'aient pas de frais supplémentaires pour recevoir des factures sur papier. <ul style="list-style-type: none"> • Les prochaines étapes dépendront du résultat d'une décision du CRTC, prévue au printemps 2014 • Une fois la décision rendue par le CRTC, analyse de la décision du CRTC et conseils au ministre quant à la mesure appropriée. 	
	Adopter des lois pour interdire la discrimination transfrontalière injustifiée par les prix.	
Contribuer à la modernisation des mécanismes de protection des consommateurs dans le commerce électronique	Coordonner les positions du Canada dans la révision des Lignes directrices de l'OCDE de 1999 régissant la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique pour s'assurer qu'elles tiennent compte des intérêts du Canada.	

¹ Légende de l'état












En cours :
Actions avec une date prévue de fin.






Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ¹
	Participer aux discussions sur les prochaines étapes potentielles pour la mise en œuvre de la norme internationale ISO 10008 pour le commerce électronique entre les entreprises et les consommateurs en vue d'une norme nationale pour le Canada.	
	Offrir aux consommateurs, aux organismes et aux entreprises de l'information et des outils de sensibilisation liés à la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP).	
<i>Secteur de l'industrie</i>		
Élaborer une campagne de sensibilisation des consommateurs aux produits « Fait au Canada ».	Établir un comité directeur pour le secteur privé afin de diriger l'élaboration de la campagne.	
<i>Bureau de la concurrence</i>		
Renforcer le Bureau de la concurrence de manière à ce que les consommateurs et les entreprises du Canada continuent de prospérer dans un marché concurrentiel et novateur.	Faire valoir les enjeux en matière de télécommunications/sans fil, entre autres domaines/industries.	
	Réaliser une étude de marché sur le prix du propane.	
	Réaliser une étude de marché sur les industries de la bière en Ontario et au Québec.	
	Continuer d'appuyer les questions de consommation.	
Apporter des améliorations ciblées aux lois, règlements et politiques clés.	Appuyer l'intention du gouvernement de remédier à la discrimination transfrontalière injustifiée par les prix.	
<i>STIT</i>		
Se préparer à mettre aux enchères la bande de 2500 MHz pour répondre à la demande croissante de la population canadienne en matière de nouveaux services et technologies sans fil.	<ul style="list-style-type: none"> Publier les réponses aux questions de clarification d'ici au 18 août 2014 Recevoir des dépôts financiers complets avant la mise aux enchères au plus tard le 28 janvier 2015 Publier la liste définitive des soumissionnaires admissibles d'ici au 11 février 2015 	

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants			
Propriétaire du risque SMA, Secteur de l'examen des investissements (SEI)	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
Les exigences du processus d'examen des investissements pourraient avoir une incidence sur la réputation du Canada en ce qui concerne l'ouverture aux affaires.	3	2	Moyen
Incidence			
Les niveaux d'investissement (capital et technologie) requis pour stimuler la croissance et l'innovation dans l'économie canadienne pourraient ne pas être optimisés.			
Moteurs			
Les investisseurs potentiels pourraient être influencés par des facteurs intangibles, comme la perception de l'ouverture aux investissements. Le profil de l'activité d'investissement du secteur de l'énergie est très en vue et a fait l'objet d'attention publique soutenue. Un rejet en vertu de la <i>Loi</i> d'une opération dans le secteur des télécommunications a également été très médiatisé. Toutefois, les dispositions strictes en matière de confidentialité dans la <i>Loi</i> anticipent une explication détaillée en vertu de la <i>Loi</i> . Par conséquent, chaque décision, qu'elle entraîne ou non un investissement, est sujette à un examen rigoureux plus ou moins éclairé. Les opinions à ce sujet ne reflètent pas nécessairement la réalité du climat d'investissement canadien, et pourraient être communiquées aux investisseurs étrangers dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications et d'autres secteurs de l'économie.			
Stratégie d'atténuation			
L'application uniforme de la <i>Loi</i> est la stratégie d'atténuation la plus importante, puisque la stabilité, réelle et perçue, est importante pour la communauté financière. Tous les investissements ou établissements approuvés sont publiés. Les lignes directrices détaillées sont également disponibles en ligne.			
En mai 2013, les opérations du SEI ont été réorganisées, et la Division est devenue responsable de l'élaboration de politiques et de la sensibilisation à l'égard de la <i>Loi</i> ainsi que les opérations. Cette fonction intégrée permettra à la division d'être plus efficace en matière de sensibilisation des intervenants clés (p. ex., conseillers juridiques).			
Les activités d'investissement stratégique du programme de politique et d'analyse axée sur l'industrie du Ministère, ainsi que celles d' Investir au Canada , un élément du Service des délégués commerciaux du Canada du MAECD, sont également importantes pour atténuer ce risque. Le SEI collaborera avec le MAECD, ainsi que les secteurs du gouvernement ayant de l'expertise sectorielle (p. ex., RNCAN en ce qui concerne l'énergie) pour aider à engager positivement la communauté d'investisseurs envers ces enjeux et pour faire comprendre clairement que le Canada accueille favorablement les investissements étrangers.			

Plan d'action 2014-2015	Jalons clés	État ²
Continuer le traitement opportun des avis d'investissement étranger et des demandes d'examen présentées par des investisseurs étrangers en vertu de la <i>Loi sur Investissement Canada</i> .	<i>En cours</i>	
Continuer les activités de sensibilisation avec les conseillers pour les investisseurs étrangers pour expliquer le cadre du Canada pour la promotion du commerce et de l'investissement, y compris la <i>Loi sur Investissement Canada</i> , tout en défendant les intérêts du Canada.	<i>En cours</i>	
Les modifications réglementaires antérieurement annoncées en ce qui concerne les seuils qui s'appliqueront pour l'examen de l'avantage net en vertu de la <i>Loi sur Investissement Canada</i> .	Terminer l'ensemble réglementaire en ce qui concerne les règlements sur la valeur des entreprises et le présenter au ministre pour approbation et présentation ultérieure au Bureau du Conseil privé et au Secrétariat du Conseil du Trésor en 2014.	

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants			
Propriétaire du risque SMA principale, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
La capacité du Ministère de gérer la libération de fréquences du spectre pour les services mobiles pourrait ne pas suivre la cadence de la demande en croissance rapide de nouveaux services.	2	2	Moyen-faible
Incidence			
Le Canada pourrait prendre du retard dans l'économie numérique mobile.			
Moteurs			

² Légende de l'état



En cours :
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.








Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

- Les nouveaux services de communication sans fil se développent à un rythme sans précédent et requièrent de gros volumes de largeur de bande
- La transition des utilisateurs et des applications existants peut nécessiter des années de préparation avant que le spectre puisse être recyclé

Stratégie d'atténuation

Afin d'atténuer ce risque, le Ministère tiendra un plan pluriannuel réaliste de libération de fréquences du spectre et passera en revue les exigences de ressourcement pour le mettre en œuvre.

Plan d'action 2014-2015	Jalons clés	État ³
Consacrer des ressources aux situations les plus pressantes, en s'assurant que les dossiers importants progressent.	Élaborer des positions et des contributions canadiennes pour négocier les attributions de fréquences à l'échelle internationale avant et pendant la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (WRC 15).	
	Les enchères de la bande de 700 MHz ont eu lieu en février 2014.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Les décisions sur le format des enchères de la bande de 2500 MHz et les conditions de licences ont été publiées en janvier 2014.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Terminer les préparations pour la vente aux enchères d'avril 2015 pour la bande de 2500 MHz d'ici au 31 mars 2015.	
	Les décisions relatives au renouvellement des licences de 2300 MHz et de 3500 MHz ont été publiées en novembre 2013; une consultation sur le renouvellement des licences pour le spectre disponible sera effectuée en 2014-2015.	
	Des consultations sur l'attribution de licences pour les bandes AWS3 et AWS4 auront lieu en 2014-2015.	
	Déterminer s'il faut recycler la bande de 600 MHz pour utilisation mobile commerciale.	

³ Légende de l'état







En cours :
Actions avec une date prévue de fin.




Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.




Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.


Plan d'action 2014-2015	Jalons clés	État ³
<p>Les options qui sont transparentes et qui relèvent du pouvoir du Ministère seront considérées afin d'accélérer la disponibilité du spectre.</p>	<p>IC mène une étude sur les bandes de raccordement additionnelles, ainsi que sur les aspects techniques et politiques relatifs au raccordement en général, comme moyen d'accroître la flexibilité, l'utilisation et l'efficacité.</p> <p>La Consultation sur les politiques d'utilisation du spectre et sur les exigences techniques relatives au spectre des liaisons terrestres dans diverse bandes, y compris les bandes partagées avec les services mobiles, les services de satellite et autres services a été publiée le 21 décembre 2012. Les décisions devraient être publiées à l'été 2014.</p> <p>IC a publié une politique d'utilisation du spectre de la bande de 28 GHz et est sur le point de mettre à jour le Plan normalisé des réseaux hertziens de cette bande en collaboration avec le Conseil consultatif canadien de la radio. Cette norme technique a été publiée en 2013.</p>	
	<p>La consultation sur la bande de 25 GHz sur le partage entre les fournisseurs de services de raccordement terrestre et les fournisseurs de services de diffusion directe par satellite a été publiée le 16 septembre 2013.</p> <p>Les décisions devraient être publiées au milieu de 2014.</p>	
	<p>Les décisions au sujet des bandes de 70, 80 et 90 GHz ont été prises et publiées le 6 juin 2012.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>Le Plan normalisé des réseaux hertziens de ces bandes est en cours d'élaboration en collaboration avec le Conseil consultatif canadien de la radio. Cette norme technique devrait être publiée à la fin de 2014.</p>	
	<p>IC considère offrir l'accès au spectre de télévision pour les systèmes sans fil large bande TVWS. Les décisions au sujet de l'utilisation des dispositifs TVWS, y compris les mesures techniques et opérationnelles spécifiques nécessaires, ont été publiées le 3 novembre 2012.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>IC élaborera ensuite le Plan normalisé des réseaux hertziens, qui devrait être publié à l'automne 2014.</p>	
	<p>IC a publié une décision au sujet de la bande L le 1^{er} décembre 2012, ce qui permettra aux entreprises comme Bombardier de tester de nouvelles technologies d'avionique. La télémessure mobile aéronautique est utilisée dans les essais de vol pour</p>	<input checked="" type="checkbox"/>

Plan d'action 2014-2015	Jalons clés	État ³
	homologuer les aéronefs et les hélicoptères selon des normes nationales et internationales (OACI) et assurer la sécurité et l'intégrité des aéronefs.	
	Travail en cours sur l'élaboration des positions du Canada en vue des négociations sur l'attribution des bandes de fréquences au plan international à l'occasion de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (WRC 15).	


Catégorie : Immobilisations et investissements			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
SMA principale, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)			
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
Il existe un risque que, en raison de l'investissement important et de la complexité d'un projet d'envergure, la mise en œuvre du projet Modernisation des applications du spectre – mise en œuvre d'un logiciel commercial (MAS-MLC) ne soit pas réalisée conformément au coût, au calendrier et aux contraintes de la portée établis et / ou que les résultats opérationnels visés ne soient pas atteints.	4	1	Medium
Incidence			
Les caractéristiques, capacités et fonctions des anciens systèmes deviennent de plus en plus inadéquats pour répondre aux nouvelles exigences et aux nouveaux besoins. Cette lacune réduit la capacité du Ministère de gérer de façon efficace et efficiente l'attribution de licences du spectre.			
Moteurs			
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de TI vieillissants de gestion du spectre (utilisés pour l'attribution de licences, l'analyse technique et la facturation) sont à risque • La connaissance du système existant sera perdue à cause des retraites à venir • Le système existant ne répond pas efficacement aux exigences des nouvelles politiques 			
Stratégie d'atténuation			
Veiller à ce que les systèmes existants de TI du spectre soient soutenus et maintenus adéquatement pendant qu'un nouveau système est mis en œuvre. Veiller à ce que le nouveau système / logiciel soit mis en œuvre sous forme d'éléments faciles à gérer grâce à un certain nombre de petites versions pendant une période de 5 ans (c.-à-d., remplacer 80 % de la fonctionnalité du système existant; aucun système n'aura plus de 10 ans, et veiller à ce qu'un processus continu de modification progressive soit en place).			
Note : Le projet consiste à remplacer les anciennes applications dépassées qui sont actuellement fragiles et représentent un risque opérationnel. Le remplacement des applications sera effectué conformément au coût, au calendrier et aux contraintes de la portée établis et dépassera les résultats opérationnels ciblés.			

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁴
Afficher un préavis d'adjudication de contrat (PAC) pour acquérir le nouveau logiciel.	Le PAC a été affiché le 10 février 2011. Un premier contrat avec LS telcom Limited pour des activités d'analyse opérationnelle et technique a été signé le 17 août 2011. UN deuxième contrat pour toutes les licences d'utilisation du logiciel et un prix plafond pour l'activité de mise en œuvre a été signé le 16 juillet 2012.	<input checked="" type="checkbox"/>
Utiliser une solution prêt à l'emploi nécessitant peu d'adaptation pour répondre aux besoins à long terme de mise à niveau du système de gestion du spectre – Modernisation des applications du spectre – mise en œuvre d'un logiciel commercial (MAS-MLC).	<p>La phase de planification appelée – « Version zéro », comportait trois réalisations attendues importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bien-fondé de la conception des principaux éléments de la solution (par ex., migration de données, essai de performance, etc.), (approuvé en septembre 2012) • Spécification de conception technique de bout en bout découlant de huit séances complètes d'analyse des concordances et des écarts effectuées d'octobre 2011 à juin 2012 • Plan de projet formel et calendrier des versions remis le 31 juillet 2012 	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>La phase de mise en œuvre a commencé en septembre 2012. Le plan des versions comporte une version pilote de la ligne de service d'octroi de licences de radiocommunication à hyperfréquences (liaisons point à point) qui doit être opérationnelle d'ici novembre 2013 et en production d'ici le printemps 2014. Il y a trois phases dans les réalisations attendues qui mènent à la mise en œuvre de la version pilote; il s'agit de : la conception, la construction/essai et la formation. La phase de conception de la version pilote a été achevée en janvier 2013. La conception du produit final de la version pilote a été approuvée en février 2013. La prochaine version des lignes de service de l'octroi de licences du spectre, de diffusion et d'homologation d'équipements a commencé en mai 2013 et sera lancée en novembre 2014. (Les trois versions de la phase de mise en œuvre seront complétées d'ici mars 2016.) Un examen indépendant de la version pilote a été amorcé en juillet 2013 et a</p>	

⁴ Légende de l'état

 En cours :
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.

 Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁴
	donné des résultats favorables en octobre 2013.	
Recevoir l'Approbation définitive de projet (ADP) du Conseil du Trésor.	L'ADP relative à la phase de mise en œuvre de la MAS-MLC a été accordée par le SCT le 31 mai 2012.	<input checked="" type="checkbox"/>
Maintenir l'ancien système tout en mettant au point de nouvelles solutions.	Conserver des niveaux de personnel suffisants afin d'assurer l'exploitation courante et le déclassement progressif de l'ancien système existant tout au long du projet jusqu'en mars 2016. Limiter les nouveaux développements dans l'ancien système au cours de la période consacrée au projet afin d'assurer la gestion de l'ensemble des exigences et que le personnel soit disponible pour participer au projet.	➡
Mettre en œuvre les recommandations découlant du rapport de l'examineur indépendant d'octobre 2013.	S'assurer que les ressources contractuelles du projet sont prolongées jusqu'à la date de lancement du projet pilote en mai 2014 et au moins jusqu'à l'achèvement de la version 1. Élaborer un plan détaillé de mise en œuvre et un plan détaillé de préparation organisationnelle.	➡

Catégorie : Immobilisations et investissements			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
SMA principale, Spectre, technologies de l'information et télécommunications			
Le vieillissement des bâtiments et de l'infrastructure et du matériel connexes au campus du CRC pourrait entraîner des risques pour la santé et la sécurité matérielle des employés, des visiteurs et de l'environnement.	3	3	Moyen
Incidence			
Il y aurait des répercussions négatives sur la santé et le bien-être des employés et des visiteurs en raison de l'exposition à court et à long terme aux risques pour la santé.			
Moteurs			
Réductions budgétaires soutenues alimentées par les compressions pour réduire le déficit.			
Stratégie d'atténuation			
Le CRC a créé un portefeuille de la santé et de la sécurité en vue de grands projets au Campus, visant directement à réduire les risques. Le CRC en est à sa troisième année du portefeuille de quatre ans des grands projets d'une valeur de 18,4 M\$. Les dépenses annuelles d'immobilisations			

du CRC consacrées aux améliorations du campus continueront d'être appliquées aux projets qui représentent la responsabilité la plus élevée pour le Ministère. Les fonds additionnels ont été prévus et ont été engagés. Par ailleurs, le CRC continuera de réduire la responsabilité liée au campus en réduisant son empreinte liée aux réductions de personnel et à l'exercice de réaligement du programme du CRC.

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁵
Continuer de mettre en œuvre des mesures découlant du Budget 2012. Les mesures menant à la réduction de l'empreinte aideront à réduire le risque.	Le plan d'investissement dans la santé et la sécurité du CRC a été financé à l'interne et lancé en juin 2012. L'exécution de ce plan permettra de réduire rapidement ces risques au cours des deux prochaines années. L'exécution de ce plan progresse et, jusqu'à maintenant, tous les éléments du projet se font comme prévu.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Conversion d'un système de chauffage centralisé et élimination de la nécessité d'une centrale de chauffage. Date d'achèvement ciblée en mars 2016.	
	Réduire l'empreinte des immeubles du CRC de plus de 6 000 m ² d'ici à mars 2016.	

Résultat stratégique 2 : Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

Catégorie : Conception et réalisation de programme			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
Propriétaire du risque • SMA, Secteur science et innovation • SMA, Secteur de l'industrie			
Énoncé du risque			
En raison de leur complexité inhérente et des conditions changeantes du marché, les débours dans le cadre de certains des programmes d'Industrie Canada pour appuyer la R-D pourraient se faire moins rapidement que prévu et les bénéfices escomptés pourraient ne pas être réalisés.	2	2	Moyen-faible

⁵ Légende de l'état



En cours :
Actions avec une date prévue de fin.






Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Incidence
Réduit la capacité de réaliser les résultats et les avantages des programmes; limite la capacité du gouvernement d'appuyer la R-D dans une industrie essentielle.
Moteurs
De nombreux projets de R-D gérés par l'Office des technologies industrielles (OTI) sont intrinsèquement risqués. Plusieurs facteurs influencent la réussite de ces projets : <ul style="list-style-type: none"> • Fluctuations économiques mondiales soutenues • Capacités croissantes des économies émergentes • Resserrement des conditions des marchés financiers
Stratégie d'atténuation
Une gouvernance et des pratiques de surveillance solides, un cadre de gestion du risque et un cadre de mesure du rendement robustes, des activités d'évaluation et de vérification, une communication efficace avec les bénéficiaires et des activités de sensibilisation aux programmes aideront à atténuer le risque inhérent du financement de la R-D industrielle.

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁶
Effectuer des consultations des intervenants du Programme de démonstration des technologies (PDT) pour fournir de la rétroaction annuelle sur la conception, la réalisation et les résultats du programme.	Au premier trimestre de 2014-2015, un comité consultatif sera créé avec le concours des intervenants des secteurs de l'aérospatiale, de l'espace, de la défense et de la sécurité. Les consultations serviront à recueillir des commentaires sur la conception et les opérations du programme.	
Faire connaître le programme et encourager la participation en organisant des activités de sensibilisation pour donner des renseignements généraux sur l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) et le PDT, et fournir de l'information sur les processus de demande.	Élaborer et mettre en œuvre le plan de sensibilisation de 2014-2015 et augmenter la présence à divers événements d'intervenants partout au pays.	
S'assurer que les bénéficiaires de l'ISAD et du PDT ont de l'appui adéquat grâce à de la communication et de la surveillance régulières.	Travailler en étroite collaboration avec les bénéficiaires pour répondre aux préoccupations et traiter en temps opportun les demandes de modification qui permettront au bénéficiaire	

⁶ Légende de l'état



En cours :

Actions avec une date prévue de fin.







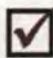

Terminé :







Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.





Continu :

Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁶
	d'effectuer avec succès sa R-D afin d'atténuer le risque que les résultats ne soient pas atteints.	
Maintenir une saine intendance en utilisant les cadres de contrôle, tout en faisant preuve de diligence raisonnable et en gérant rigoureusement le portefeuille.	Tenir à jour les cadres de contrôle, y compris : diligence raisonnable et approbations pour les demandes et les modifications, conformité aux politiques et autorisations ministérielles, gestion des demandes et gestion financière, planification et rapports.	
	Continuer les réunions régulières pour discuter des projets à risque et veiller à ce que le plan de vérification pluriannuel de 2014-2015 continue d'imposer une plus grande surveillance des projets matériels à haut risque.	
	Continuer de fournir des rapports trimestriels au ministre sur les risques des projets et les mesures d'atténuation.	
Proposer et mettre en œuvre les changements en réponse aux recommandations faites dans <i>Au-delà de l'horizon : les intérêts et l'avenir du Canada dans l'aérospatiale</i> .	Dans le cadre du Plan d'action économique 2013, le gouvernement a annoncé la création d'un programme de démonstration des technologies. IC mettra en œuvre le nouveau programme de démonstration des technologies pour appuyer les projets de démonstration à grande échelle de la technologie en aérospatiale dirigés par des groupes de collaborateurs en réalisant deux rondes du programme et en annonçant les projets retenus d'ici à l'AF 2014-2015. Le programme accroîtra la compétitivité des entreprises canadiennes, intégrera les PME dans la chaîne d'approvisionnement et servira de base à la prochaine génération d'emplois dans les secteurs de la fabrication et des services au Canada. Ce programme répondra à une demande de longue date des entreprises du secteur canadien de l'aérospatiale.	
	IC a examiné le programme ISAD et annoncé des changements en décembre 2013 en vue de le rendre plus efficient et plus efficace. Les changements proposés répondent aux nombreuses préoccupations soulevées par l'industrie dans <i>Au-delà de l'horizon : les intérêts et l'avenir du Canada dans l'aérospatiale</i> et devraient accroître la demande de soutien du programme.	
Mettre en œuvre les recommandations du <i>Rapport du vérificateur général du Canada, Chapitre 6</i> —	Les recommandations de la vérification du BVG ont été mises en œuvre, notamment :	

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁶
<p><i>Les paiements de transfert au secteur aérospatial — Industrie Canada (Automne 2012)</i></p>	Des rapports exhaustifs sont maintenant préparés et remis au directeur exécutif après la visite de chaque site afin d'assurer l'uniformité de la documentation.	
	Tous les nouveaux accords de contributions de l'ISAD contiennent les objectifs propres au projet ainsi que les résultats et les bénéfices escomptés. Une Stratégie de mesure du rendement mise à jour incluant de nouvelles mesures des objectifs de chaque programme a été affichée sur le site du Ministère en novembre 2012. De plus, les rapports sur les plans et priorités incluent des nouvelles mesures des trois objectifs du programme.	
	Un rapport sur les Faits saillants du programme ISAD 2011-2012 et 2012-2013 a été élaboré et publié; annuellement par la suite; pour s'assurer que l'OTI respecte son engagement de rendre publics ses bénéfices et ses résultats chaque année.	
	L'OTI a élaboré une ligne directrice sur la surveillance fondée sur les risques et la préparation de rapports qui explique la méthode et démontre que la gestion des projets reflète le risque et l'envergure des projets.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Une nouvelle norme de réclamations a été mise en place à la fin décembre 2012 pour améliorer la méthodologie utilisée pour mesurer et faire état de la conformité aux normes de service.	<input checked="" type="checkbox"/>
Maintenir une saine intendance en utilisant des cadres de contrôle tout en procédant à une diligence raisonnable en profondeur et à la gestion du portefeuille.	Les cadres de contrôle comprennent la diligence raisonnable lors de l'application de la modification des cadres de contrôle, la conformité aux politiques et aux autorités ministérielles, la gestion des réclamations ainsi que la gestion financière, la planification et la préparation de rapports.	
Conformément au cadre de GIR d'IC, adopter une approche standard fondée sur le risque pour les stratégies de surveillance et d'atténuation.	Les projets à haut risque font l'objet de discussions à l'occasion des réunions trimestrielles du Comité de gestion du risque (CGR) et sont assujettis à de plus nombreuses vérifications que les projets à risque plus faible.	
	L'OTI remet un rapport tous les trois mois au Ministre et au sous-ministre sur la surveillance continue et l'atténuation des risques des projets. Le rapport est accompagné d'une approche mise à jour de Gestion intégrée des risques de l'OTI. De plus, des réunions du Comité de gestion du risque se tiennent tous les trois mois pour coïncider avec le rapport trimestriel au Ministre et au sous-ministre.	

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁶
Recueillir et présenter l'information sur le rendement au niveau du projet, du programme et de l'organisation.	L'OTI surveille et fait état du rendement au niveau de l'organisation, du programme et du projet tous les trois mois au Ministre et au sous-ministre.	
Assurer la transparence du programme en publiant régulièrement de l'information sur le site Web public de l'OTI.	L'OTI publie de l'information sur les programmes sur son site Web, y compris les annonces du nouveau programme ISAD, les rapports sur les remboursements (semi annuellement), les normes de service (annuellement), et les Faits saillants du programme (annuellement).	

Résultat stratégique 3 : Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants			
Propriétaire du risque SMA, Secteur de l'industrie	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
Il y a un risque que les leviers des politiques et des programmes d'Industrie Canada soient insuffisants en soi pour influencer le rendement du secteur de la fabrication du Canada.	3	4	Moyen-élevé
Incidence			
Le mandat du secteur de l'industrie visant à favoriser une base industrielle robuste pourrait ne pas se concrétiser, et le secteur de la fabrication pourrait se détériorer.			
Moteurs			
De nombreux facteurs contribuent à la réussite du secteur de la fabrication, comme les impôts, les obstacles au commerce provincial et international, les règlements du gouvernement, les conditions inégales (subventions étrangères), les taux de change, etc. Le secteur de l'industrie aide les Canadiens à améliorer leur compétitivité industrielle et leur capacité d'innover en élaborant des politiques, des lois et des règlements et en y contribuant. Le SI collabore également avec le secteur privé au développement de l'industrie, attire les investissements et fait valoir l'expertise canadienne, en plus d'investir dans les initiatives du secteur privé qui visent à optimiser la productivité et à faciliter l'accès au capital. Cependant, un grand nombre des analystes du SI sont des spécialistes de domaines d'expertise particuliers, ce qui limite la capacité du secteur de s'adapter aux priorités changeantes du secteur de la fabrication et la capacité du Ministère de stimuler le rendement du secteur.			
Stratégie d'atténuation			
Le Ministère s'efforcera d'élaborer un cadre plus souple et adaptable d'analystes ministériels, ce qui permettra une mise en place plus rapide d'expertise, une réactivité améliorée aux priorités changeantes et aux chocs externes et une mise en œuvre plus efficace des nouvelles techniques pour appuyer la fabrication canadienne.			

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁷
Le champion de la formation du SI passera en revue et révisera la liste de cours offerts à l'interne avec le concours de personnes à tous les échelons de l'organisation pour assurer la valeur et la pertinence des cours pour aider les employés à s'acquitter de leurs rôles en vue de favoriser le développement industriel.	Passer en revue et réviser le calendrier des possibilités de formation et de perfectionnement à l'interne. <ul style="list-style-type: none"> Printemps 2014 	
	Offrir de la formation à l'interne adaptée à l'acquisition des connaissances et des compétences établies tout au long du parcours de carrière.	
	Évaluer l'efficacité des nouvelles approches en surveillant les taux de participation et la satisfaction des participants.	
	Améliorer la formation offerte au besoin.	
	Affecter les employés formés aux initiatives prioritaires pour appuyer le secteur de la fabrication.	

Services internes

Catégorie : Risques pour la gestion			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
Dirigeant principal des finances, Secteur de la gestion intégrée			
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
L'incertitude opérationnelle et les pressions financières soutenues créées par le modèle de financement unique du Ministère pourraient avoir une incidence sur sa capacité de gérer les ressources efficacement pour appuyer les activités essentielles de son mandat.	5	4	Moyen-élevé
Incidence			
Le contrôle inadéquat du financement complet et du calendrier du financement a une incidence directe sur la capacité du Ministère de réaliser ses objectifs et s'acquitter de son mandat pour la population canadienne.			

⁷ Légende de l'état



En cours :
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.






Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Moteurs

- Réduction des redevances des anciens programmes de contribution
- Gel du budget de fonctionnement pour 2014-2016 annoncé dans le budget de 2014
- Nouveaux impératifs commerciaux exigeant une source de financement permanente (p. ex., Stratégie d'approvisionnement en matière de défense)
- Les projets ministériels qui n'ont pas une source de financement pluriannuel claire (p. ex., projets de GI/TI à l'échelle du gouvernement)

Stratégie d'atténuation

Le Ministère continue d'améliorer et de renforcer ses pratiques existantes d'intendance et de surveillance afin de surveiller le financement et les dépenses des programmes, y compris le système de contrôles internes d'Industrie Canada pour les opérations financières et les rapports et un examen mensuel par la haute direction des plans et des prévisions. Les contrôles constants et la surveillance précise sont particulièrement importants pour Industrie Canada, à cause du modèle de financement du Ministère, où une partie du budget de fonctionnement provient de remboursements de redevances d'anciens programmes de contribution. Étant donné que ces redevances fluctuent en fonction des ventes de gammes de produits vieillissantes d'entreprises individuelles et de la santé générale de l'économie, le Ministère doit être prêt à atténuer l'incidence des variations imprévues de son niveau de financement. L'abordabilité et l'engagement à long terme pour assurer la capacité soutenue du Ministère de s'acquitter de son mandat et de ses activités essentielles ont été un facteur fondamental dans toutes les décisions financières.

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁸
Optimiser le report du Ministère pour financer les projets ministériels jusqu'à leur achèvement. Exige une surveillance rigoureuse des prévisions de dépenses.	Comptes rendus mensuels au Comité de gestion.	
Continuer le dialogue avec les organismes centraux pour une approche fiable du financement du Ministère, compte tenu de son modèle de financement.	Obtenir l'approbation du ministre des Finances.	
Terminer les négociations au sujet des remboursements dans le cadre du programme de la série C, afin d'encourager un volet robuste des redevances dans les années à venir.	Parvenir à une entente d'ici à juin 2014.	

⁸ Légende de l'état



En cours :
Actions avec une date prévue de fin.




Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Catégorie : Gestion des ressources humaines			
Propriétaire du risque Dirigeant principal des finances, Secteur de la gestion intégrée		Évaluation du risque	
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
L'évolution constante de la fonction publique et du Ministère pourrait avoir une incidence sur le moral et l'engagement des employés, entraînant une baisse de la productivité et de l'initiative.	3	3	Moyen
Incidence			
Une détérioration du moral et de l'engagement des employés, qui mène à une baisse de la productivité et de l'initiative, a une incidence directe sur la capacité du Ministère de réaliser ses objectifs et s'acquitter de son mandat pour la population canadienne.			
Moteurs			
<ul style="list-style-type: none"> • Gel du budget de fonctionnement pour 2014-2016 et effets résiduels de la mise en œuvre du Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD) • Négociations collectives à venir • Mise en œuvre de nouvelles technologies • Mise en œuvre de la Directive sur la gestion du rendement • Recommandations d'Objectif 2020 et d'AvenirICFutures 			
Stratégie d'atténuation			
Pour atténuer ce risque, IC a adopté un certain nombre de mesures qui tiennent compte du contexte actuel et des priorités du gouvernement, y compris la mise en œuvre de stratégies, de processus et d'outils de gestion des personnes à l'échelle du Ministère en vue de gérer le changement, notamment en encourageant le dialogue entre la direction et les employés, un investissement considérable dans la formation des gestionnaires au sujet de la Directive sur la gestion du rendement et la prestation d'information et d'outils à tous les employés. Une approche de communication sera mise en place pour faire le lien entre le travail des employés et les priorités/activités organisationnelles d'IC et pour les amener à façonner l'avenir.			

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁹
Continuer d'investir dans la mise en œuvre de la Directive sur la gestion du rendement. Offrir de la	Élaborer et diffuser d'autres outils pour appuyer les conversations entre les gestionnaires et les employés.	

⁹ Légende de l'état



En cours :
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.


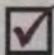


Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ⁹
formation pour aider les gestionnaires et les employés dans la transition au nouveau programme de rendement et pour gérer le changement.	Établir des comités d'examen au niveau des secteurs.	
	Communications officielles régulières avec les employés.	
	Des séances de formation sur la gestion des conflits sont offertes aux gestionnaires et aux employés sur des sujets liés : au changement et à la transition; aux façons de composer avec la résistance et la rétroaction; et à l'art de composer avec des conversations difficiles (la neuroscience qui sous-tend les conversations difficiles).	
Élaborer une stratégie intégrée pour les communications ministérielles.	Pour examen par le Comité de gestion en mai.	
Donner suite aux initiatives d'Objectif 2020 et d'Avenir!CFuture grâce aux communications et à une analyse et un dialogue soutenus.	Communiquer les réalisations grâce à la mise en œuvre de la stratégie de communications qui précède tout au long de l'année.	
	S'assurer que chaque proposition est évaluée et examinée en vue d'une mise en œuvre (à court, moyen ou long terme).	
Communiquer les réussites aux employés avant le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014 (SAFF).	Établir des communications préparatoires et rétroactives pour le SAFF dans le cadre de la stratégie intégrée de communications susmentionnée.	

Catégorie : Conception et réalisation des programmes			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
Chef de l'informatique, Bureau de l'informatique			
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
Les pratiques internes du Ministère pourraient avoir une incidence sur sa capacité de respecter les objectifs pangouvernementaux en matière de TI.	2	2	Moyen-faible
Incidence	Il existe un risque que le Ministère ne puisse pas relever entièrement les défis associés à l'atteinte de l'équilibre entre les exigences communes en matière de TI d'Industrie Canada, celles du gouvernement du Canada à titre d'entreprise et celles spécifiques à l'organisation.		
Moteurs	<ul style="list-style-type: none"> Une solide orientation au niveau du gouvernement du Canada (GC) quant à la transformation et à la consolidation a mené à une forte augmentation de nouvelles demandes découlant des initiatives menées par SPC et le SCT 		

- Nombreux grands projets avec des calendriers dictés par des éléments extérieurs qui toucheront tous les secteurs / unités opérationnelles (par ex., transformation du courriel)
- De multiples activités dirigées par IC et initiatives de transformation des TI sont également en cours (par ex., STIT, BSF, OPIC)
- La capacité d'entreprendre ce travail est limitée tant au BI que dans les secteurs / unités opérationnelles
- Étant donné que les ressources sont limitées, une partie du travail devra être reportée en fonction de l'évaluation des priorités globales
- Selon les initiatives qui sont reportées, le Ministère pourrait être perçu comme n'appuyant pas le programme de transformation du GC ou comme ne répondant pas aux besoins de l'organisation / du programme

Stratégie d'atténuation

Les processus de gouvernance existants d'IC seront utilisés pour orienter les investissements ministériels dans la TI et les activités connexes vers les secteurs qui cadrent le mieux avec les priorités opérationnelles du Ministère et du gouvernement du Canada. Le processus d'investissement dans les projets ministériels de 2014-2015 guidera la priorisation des projets et les décisions d'investissement.

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ¹⁰
Élaborer un Plan d'investissement dans les projets ministériels 2014-2019.	Plan d'investissement du projet présenté à l'Office d'investissement d'IC en mars 2014. Il s'agit d'une activité annuelle.	
Mettre à jour la Stratégie de TI du Ministère en s'alignant sur avec les autres initiatives stratégiques du GC et d'IC (par ex., Milieu de travail 2.0).	Version préliminaire de la stratégie présentée en décembre 2013.	
	Mise à jour annuelle de la Stratégie de TI du Ministère.	
Élaborer un nouveau plan de TI d'IC tel que défini par le CT, à commencer par 2014-2015.	Plan de 2014-2015 pour les technologies de l'information d'Industrie Canada, T1 2014-2015.	

¹⁰ Légende de l'état



En cours :
Actions avec une date prévue de fin.








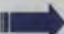

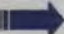

Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Catégorie : Réalisation des programmes			
Propriétaires du risque ¹¹ <ul style="list-style-type: none"> • Chef de l'informatique, Bureau de l'informatique • Dirigeant principal des finances, Secteur de la gestion intégrée • Risque partagé pour tous les chefs de secteur 	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
Une capacité inadéquate de gérer l'information du Ministère pourrait donner lieu à une divulgation non autorisée d'information de nature délicate et une détérioration de la réputation et de la crédibilité du Ministère.	4	3	Moyen-élevé
Incidence			
La divulgation non autorisée de renseignements de nature délicate pourrait mettre le Ministère et le Ministre dans l'embarras à l'égard du public, effriter la confiance accordée au gouvernement et donne lieu à des plaintes de poursuites contre la Couronne.			
Moteurs			
<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère détient de grandes quantités de renseignements de nature délicate, notamment les suivants : documents confidentiels du Cabinet, information sur les entreprises canadiennes et leurs stratégies, données dans les dépôts d'insolvabilité, renseignements financiers de tiers et documents associés aux relations fédérales-provinciales qui attirent les gouvernements étrangers, les médias et les groupes externes. • Hausse des attaques subtiles du gouvernement fédéral (p. ex., menaces sophistiquées et persistantes) et infractions de sécurité et divulgations de données à l'interne (Industrie Canada). • Augmentation de l'information de nature délicate transférée entre le Ministère et les utilisateurs par voie électronique. • Sensibilisation limitée des employés pour reconnaître les processus adéquats de GI et de sécurité en ce qui concerne la manipulation, la transmission, le stockage et la destruction de renseignements protégés et classifiés. • Étant donné le grand nombre de bureaux répartis à l'étendue de la RCN, il est difficile d'assurer un niveau de sécurité uniforme et d'assurer un niveau de formation adéquat. • Le réseau de TI et l'infrastructure de sécurité informatique vieillissante permettent uniquement la communication et le stockage de l'information protégée A ou protégée B, à l'aide de chiffrement. 			
Stratégie d'atténuation			
Pour atténuer ce risque, IC a adopté une stratégie à deux volets, en optimisant l'incidence du programme de sécurité ministériel, et en tirant profit des gros investissements dans la TI (comme la transformation des services de courriel et GCDocs), afin d'améliorer la sensibilisation à la gestion de l'information et les pratiques connexes à l'étendue du Ministère.			

¹¹ Le risque est partagé entre le BI, responsable de la sécurité informatique et du plan d'action en GI, et le SGI, responsable du plan d'action visant la sécurité personnelle et la culture de sécurité.

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ¹²
Secteur de la gestion intégrée (SGI)		
<p>Renforcer les structures de gouvernance de la sécurité du Ministère pour s'aligner sur les exigences de la <i>Politique sur la sécurité du gouvernement (PSG)</i> du SCT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réviser les paramètres du Comité de gestion et du Comité consultatif du SFCA afin d'accroître les responsabilités de surveillance de la gestion pertinentes au Programme de sécurité ministérielle • Établir un Groupe de travail sur la sécurité ministérielle (GTSM) afin de superviser l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance des contrôles de la sécurité ministérielle utilisés pour atténuer les risques à la sécurité • Entreprendre un examen organisationnel de la Direction des services de sécurité pour appuyer la réalisation du mandat du Programme de sécurité ministérielle 	Semestriellement, les membres du GTSM fournissent une mise à jour de l'information relative aux contrôles de la sécurité que leur secteur de la gestion de la sécurité a mis en place, et qu'il a prévus, pour s'aligner aux exigences de la Directive sur la gestion de la sécurité ministérielle (DGSM) du SCT.	
	Les réunions du DTSM int lieu au besoin, à moins qu'il soit nécessaire de tenir des réunions plus fréquemment.	
	Mise en œuvre d'une structure organisationnelle.	
	<p>Créer et passer en revue les descriptions de travail des Services de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultation des employés • Présenter à la direction pour approbation • Présenter à la division des classifications de la Direction générale des ressources humaines 	
<p>Élaborer et mettre en œuvre un plan de projet pour appuyer l'établissement des procédures ministérielles d'enquête administrative sur la sécurité et des produits et outils connexes.</p>	Le Conseil des droits de l'homme révisé le document et se penche sur les préoccupations soulevées par les syndicats. Peaufiner les procédures en vue de leur approbation et de leur mise en œuvre.	
	Mettre en œuvre les procédures et former adéquatement le personnel.	
<p>Acquisition d'un réseau de communication très secret (RCTS) pour la transmission et l'analyse sécurisées de renseignements de nature délicate.</p>	Acquérir et installer du matériel. Achèvement ciblé au T1 2014-2015.	
	Former les employés d'IC sur le RCTS.	
<p>Accroître la sensibilisation à l'égard de la sécurité dans l'ensemble du Ministère en renouvelant le</p>	Les séances de sensibilisation générale à la sécurité continuent d'être offertes au besoin.	

¹² Légende de l'état













En cours :
Actions avec une date prévue de fin.









Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.

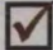




Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ¹²
<p>Programme de sensibilisation à la sécurité d'Industrie Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la séance d'orientation obligatoire sur la sécurité pour les nouveaux employés en 2014-2015; Élaborer un plan d'action en fonction de la recommandation faite à la section 3C de la vérification de la GI/TI de 2013-2014 pour élaborer des protocoles afin de surveiller les niveaux de conformité des employés d'IC en ce qui concerne l'identification et le marquage de l'information de nature délicate, et des mesures de protection sont envisagées en tout temps pendant le cycle de vie de l'information. 	Des produits et des séances de sensibilisation personnalisés sont élaborés et offerts au besoin.	
	Élaborer un plan d'action sur la sensibilisation à la sécurité au cours de l'exercice financier 2014-2015.	
	Fournir des directives aux secteurs quant à la protection de l'information électronique et sur papier. Élaborer des courriels génériques en anglais et en français à envoyer aux employés d'IC deux mois après leur séance de sensibilisation à la sécurité.	
	Rédiger un rappel à tous les employés d'IC de suivre les protocoles de sécurité dans le cadre de leur travail quotidien. Ces rappels seront envoyés deux fois par année.	
Bureau de l'informatique (BI)		
Mettre en œuvre un processus officiel d'homologation et d'accréditation au sein d'IC.	Le BI établit un nouveau Cadre de la gestion du risque de la sécurité de la TI (CGRSTI), qui englobe le processus de Certification et d'accréditation (C-A).	
	Version finale présentée à la direction pour approbation à l'automne 2013. Après l'approbation, les prochaines étapes consistent à mettre en œuvre le CGRSTI dans les processus appropriés de changement ou de projet du BI d'ici au T4 de 2014-2015.	
<p>Améliorer les capacités de protection active d'IC (prévention, détection, réponse et redressement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un plan de projet pour améliorer le Programme de sensibilisation à la sécurité informatique Améliorer la gestion de la vulnérabilité Accroître la capacité de détecter les incidents de sécurité potentiels en temps opportun de manière à réduire les préjudices, les délais de redressement et les coûts 	La Sécurité informatique participera, en collaboration avec le SGI, à la Semaine de sensibilisation à la sécurité d'Industrie Canada en février 2014.	
	Le BI a effectué un examen de son programme de sensibilisation. Le Programme de sensibilisation est en cours de documentation et sera prêt pour un examen en juin 2014.	
	Une feuille de route sur l'amélioration de l'évaluation de la vulnérabilité devrait être terminée au T2 de 2014.	
	La Sécurité informatique et SPC participent à des activités opérationnelles, comme une collaboration et une surveillance soutenues des services offerts par SPC pour assurer la continuité des capacités existantes.	

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ¹²
<p>Lancer un projet GCDOCS pour mettre en œuvre un outil commun à tous les employés pour stocker, partager, trouver et contrôler l'accès aux documents dont ils ont besoin.</p>	<p>Les jalons clés for 2014-2015 comprennent l'achèvement de toute la documentation de planification des projets (approbation de la phase 3) et le lancement des travaux subséquents de l'exécution des projets (phase 4). Les principales réalisations attendues comprennent le plan de projet de GCDOCS, le calendrier de mise en œuvre, la stratégie de gestion des changements et de communication, le plan de formation et les modèles de soutien organisationnel. L'élaboration d'un plan de migration, d'une architecture de l'information et d'un inventaire des actifs informationnels, qui a commencé en 2013-2014, prendra fin en 2014-2015.</p>	
<p>Mettre en œuvre des activités pour encourager l'engagement et l'adoption à long terme d'outils, de normes et de pratiques à jour de GI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la gestion et la surveillance des fonds d'information du Ministère; • Cerner et confirmer les spécialistes fonctionnels de GI et les responsables de la GI dans les unités opérationnelles; • Offrir régulièrement des possibilités de sensibilisation et de formation pour la GI; • Exécuter des activités de découverte et de nettoyage de dépôts d'information non structurés existants pour appuyer l'Initiative de transformation des services de courriels (ITSC) et GCDOCS; • Élaborer un plan de nettoyage qui limite la responsabilité ministérielle et qui réduit au minimum le dédoublement des efforts et l'incidence sur les entreprises. 	<p>Donner des conseils aux secteurs pour effectuer des activités de préparation et de nettoyage de GI afin de faciliter la mise en œuvre de l'ITSC (automne 2014), l'élimination des dossiers de stockage personnels (automne 2016) et la mise en œuvre de GCDOCS (automne 2014 au printemps 2016).</p>	
	<p>Offrir régulièrement des séances sur l'AIPRP, la GI et la BCS, ainsi que des ateliers sur la tenue de dossiers adaptés aux besoins et aux difficultés des secteurs.</p>	
	<p>Les secteurs doivent identifier officiellement les spécialistes fonctionnels de la GI et les responsables de la GI. Achèvement prévu au T1 de 2014-2015.</p>	
	<p>Mise en œuvre d'un cadre ministériel de mesure du rendement en tenue de dossiers dès le T1 2014-2015.</p>	
	<p>Les plans d'action de GI du secteur pour 2014-2015 sont en place. Réalisation prévue au T1 de 2014-2015.</p>	

Catégorie : Réalisation des programmes			
<u>Propriétaire du risque</u> Chef de l'informatique, Bureau de l'informatique	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Incidence	Probabilité	Dans l'ensemble
Le Ministère ne sera peut-être pas en mesure de tirer profit des occasions présentées par les données massives en temps opportun.	2	2	Moyen-faible
Incidence			
<p>Les secteurs de programmes et de services d'Industrie Canada seraient incapables de tirer profit des conseils pratiques et concrets pour les entreprises grâce aux données massives, ce qui donnerait lieu à des possibilités perdues pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appuyer la prise de décisions opportunes et factuelles; • optimiser les ressources du Ministère; • découvrir les renseignements clés nécessaires pour améliorer le rendement des entreprises et obtenir une perspective analytique sur l'orientation future des politiques et des programmes; • améliorer la productivité des personnes et des processus. 			
Moteurs			
<ul style="list-style-type: none"> • Des données communes existent actuellement à l'étendue du Ministère, y compris PERSONNE, ENTREPRISE et EMBLEMMENT GÉOGRAPHIQUE, mais elles ne sont pas gérées ou tenues à jour de façon centrale. • À ce stade-ci, le Ministère a une gouvernance des données axée sur le secteur d'activité, ce qui rend difficile le partage d'information à l'étendue du Ministère. 			
Stratégie d'atténuation			
<p>Le BI dirige actuellement un projet pluriannuel de veille économique et d'outils analytiques, qui contribuera à l'élaboration des éléments fondamentaux requis pour les initiatives futures de données massives à Industrie Canada. À l'avenir, les unités opérationnelles et les propriétaires de l'information d'IC devront faire preuve de leadership pour tirer profit de cette infrastructure et continuer la mise en œuvre des données massives au sein du Ministère. Ce projet améliorera le processus décisionnel au niveau du Ministère, avec l'appui des données organisationnelles de gestion centralisée et d'un cadre de gestion des métadonnées et des données principales.</p> <p>Le Ministère dirige l'initiative des services aux entreprises, qui comprendra l'adoption du numéro d'entreprise (NE) comme identificateur d'entreprise commun. Le NE a un ensemble standard connexe d'attributs informationnels au sujet de l'entreprise, qui peut être utilisé dans le cadre des données communes du Ministère.</p>			

Plan d'action de 2014-2015	Jalons clés	État ¹³
Demander du financement pour les premières étapes de la feuille de route sur l'informatique décisionnelle dans le cadre du projet Informatique décisionnelle et analytique.	Lancer le projet en 2013-2014.	
	Créer une feuille de route sur l'informatique décisionnelle, au T4 de 2013-2014. La feuille de route sur l'informatique décisionnelle définira l'état actuel, l'état futur, les lacunes cernées et la feuille de route pour combler les lacunes au cours des quatre ou cinq prochaines années. De plus, les jalons clés pour 2014-2015 seront définis.	
	Achèvement du projet : T4, 2017-2018.	

¹³ Légende de l'état



En cours :
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

ANNEXE 4 : CADRE DE GOUVERNANCE D'INDUSTRIE CANADA

Introduction

La gouvernance a trait aux « politiques, procédures et structures utilisées pour diriger les activités d'un organisme d'une manière à fournir une assurance raisonnable que les objectifs sont atteints et que les activités sont menées d'une manière éthique et responsable » ([Politique sur la vérification interne](#)).

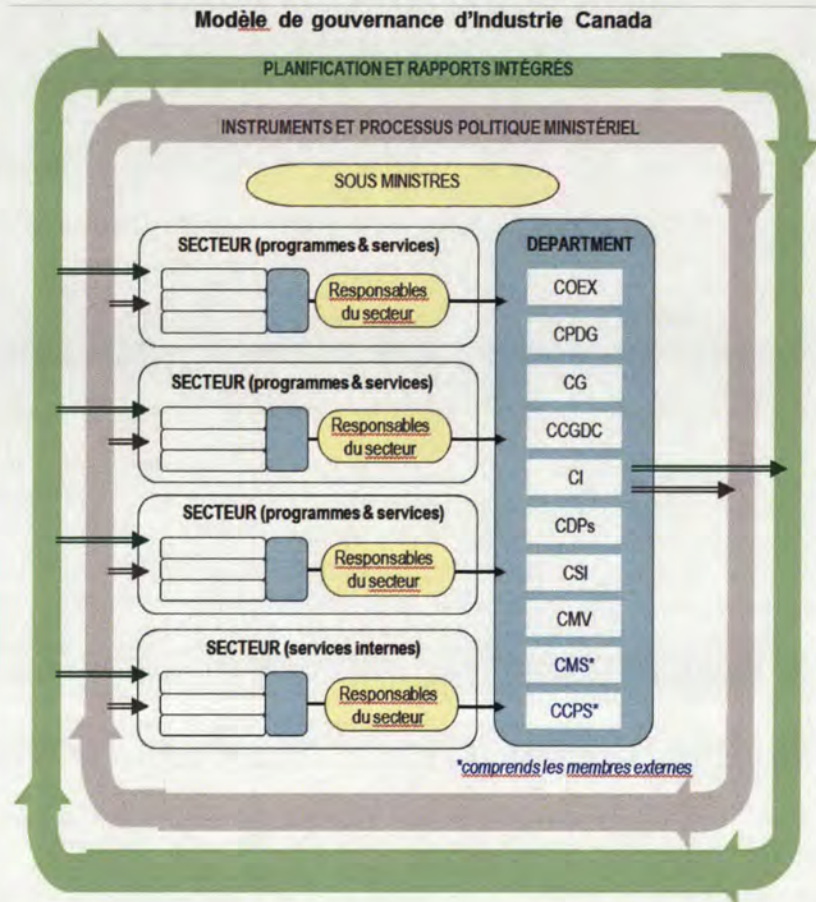
Modèle de gouvernance d'Industrie Canada

Industrie Canada a adopté une approche intégrée de la gouvernance, où les priorités, ressources et activités ministérielles correspondent aux responsabilités individuelles et collectives, et les responsabilités sont prises en compte, comme l'indique le diagramme qui suit.

Le modèle à droite illustre l'interdépendance des divers éléments des fonctions ministérielles. Les priorités ministérielles, les instruments de politique et les processus d'Industrie Canada sont établis principalement par l'entremise de comités ministériels, dont quatre ont une fonction décisionnelle, ainsi que le cycle de planification opérationnelle intégrée. Ces deux processus éclairent les structures et les processus de gouvernance sectoriels, qui sont conçus pour appuyer le mandat et les responsabilités de chaque secteur. Les secteurs, quant à eux, s'insèrent dans les comités par l'entremise des hauts fonctionnaires du Ministère, qui s'acquittent de leurs rôles et de leurs responsabilités en participant aux mécanismes sectoriels et ministériels de gouvernance.

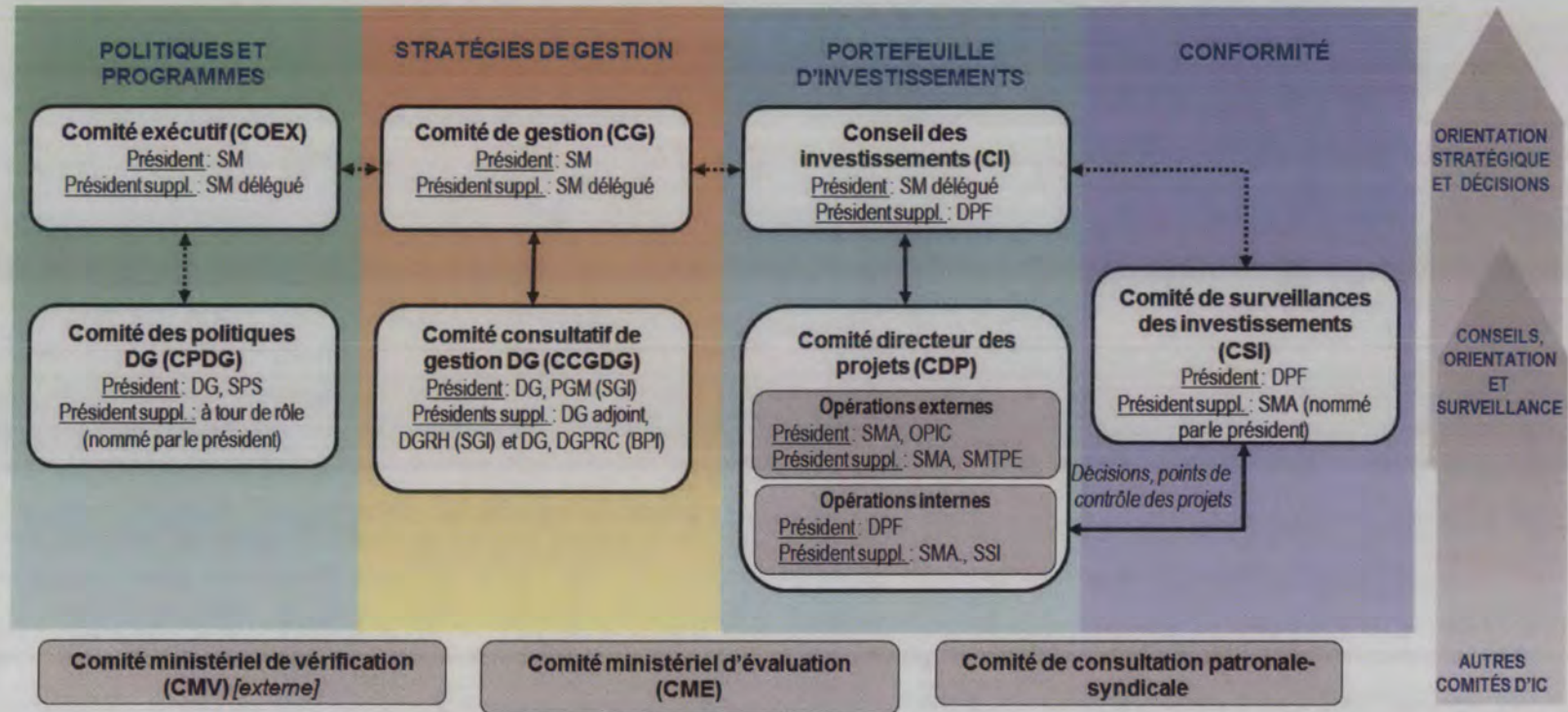
Comités ministériels

Les comités ministériels servent de mécanisme par lequel les décisions collectives sont prises à Industrie Canada. En septembre 2013, le Ministère a lancé une nouvelle structure ministérielle pour les comités (voir le diagramme ci-après). Cette mesure a été prise afin de rediriger les comités supérieurs vers le renforcement de l'excellence des politiques et de la gestion, au lieu de gérer les opérations.



Le diagramme qui suit illustre les comités supérieurs de gouvernance, leurs domaines de surveillance et leurs corrélations mutuelles.

Comités supérieurs d'Industrie Canada



La structure permet aux deux comités supérieurs du Ministère — le comité exécutif (EXCO) et le Comité de gestion (CG) — de fournir de l'orientation collective sur les politiques stratégiques, les programmes, les ressources humaines et d'autres questions ministérielles dès le début du processus. Elle fait également en sorte que les comités de directeurs généraux peuvent soutenir le processus décisionnel collectif et établir des liens appropriés entre les enjeux et les initiatives d'importance pour le Ministère.

Comité exécutif (EXCO)		Président : sous-ministre
Membres : chefs de secteurs	Le comité exécutif est le comité supérieur responsable des opérations externes du Ministère. Le comité offre de l'orientation et appuie les stratégies, cadres, plans, activités et autres initiatives proposés qui appuient les politiques publiques, les programmes et les services d'Industrie Canada.	
Réunions : 3 ou 4 fois par mois		
Comité de gestion (CG)		Président : sous-ministre
Membres : chefs de secteurs	Le Comité de gestion est le comité supérieur responsable des opérations internes, de l'administration et de la prestation de services au Ministère. Le Comité offre de l'orientation et approuve les mesures, y compris les stratégies, cadres, instruments politiques, plans et autres initiatives, dans l'optique des fonctions de gestion.	
Réunions : tous les mois		
Office d'investissement (OI)		Président : sous-ministre délégué
Members: Selected Sector Heads	L'Office d'investissement est le comité supérieur responsable de gérer le portefeuille de projets et de grosses acquisitions d'Industrie Canada. L'Office établit les priorités, les principes et les critères d'investissement du Ministère; prend des décisions sur les investissements proposés (projets, acquisitions) qui devraient être inclus dans le plan d'investissement; et surveille le rendement de ces investissements.	
Meets: Quarterly		
Comité de la politique des directeurs généraux (CPDG)		Coprésidents : directeur général, Secteur de la politique stratégique et directeur général (par rotation)
Membres : directeurs généraux, directions des politiques	Le Comité de la politique des directeurs généraux est responsable d'éclairer les discussions politiques du Comité exécutif et d'encourager la prise de décisions judicieuses. Le Comité donne des conseils sur les politiques publiques, les programmes et les services d'Industrie Canada, y compris le programme d'action du Ministère et les enjeux du pour le Comité exécutif.	
Réunions : toutes les deux semaines		

Comité consultatif de gestion des directeurs généraux (CCGDG)**Président :** directeur général,
Secteur de la gestion des services intégrés**Membres :** directeurs généraux,
tous les secteurs**Réunions :** tous les mois

Le CCGDG est responsable de l'examen et de la formulation de recommandations en ce qui concerne les stratégies, les politiques, les plans et les initiatives ministériels pour les fonctions de gestion. Le Comité surveille également la mise en œuvre des stratégies, politiques, plans et initiatives approuvés et fait des comptes rendus des progrès et de l'incidence au Comité de gestion.

Comité directeur sur les domaines de projets — opérations internes (CDDP-OI)**Président :** Agent principal des finances**Comité directeur sur les domaines de projets — opérations externes (CDDP-OE)****Président :** chef de la direction,
Office de la propriété intellectuelle du Canada**Membres :** certains sous-ministres
adjoints et directeurs
généraux**Réunions :** tous les mois

Il y a deux comités directeurs sur les domaines de projets (CDDP) à Industrie Canada :

- Le **CDDP pour les opérations internes** surveille les projets touchant les activités organisationnelles du Ministère (p. ex., finances, ressources humaines, information, technologie, installations, immobilisations, sécurité).
- Le **CDDP pour les opérations externes** surveille les projets touchant les activités opérationnelles du Ministère (p. ex., programmes, service au public, site Web d'Industrie Canada).

Les CDDPs sont collectivement responsables de la gestion du portefeuille de projets d'Industrie Canada. Autrement dit, ils surveillent la mise en œuvre de projets individuels dans leur domaine une fois que ces projets ont été approuvés par l'Office d'investissement.

Les comités s'acquittent du rôle des comités directeurs de projets en assurant la surveillance opérationnelle directe des projets de plus de 250 000 \$ pendant le processus de contrôle progressif.

Comité de surveillance des investissements (CSI)**Président :** agent principal des finances**Membres :** certains chefs de
secteurs**Réunions :** toutes les deux
semaines

Le Comité de surveillance des investissements encourage l'intendance judicieuse des ressources d'Industrie Canada en veillant à ce que les subventions et contributions, les activités et les projets d'acquisition d'envergure répondent aux exigences du gouvernement (lois, politique) et aux processus ministériels, en plus de soutenir les priorités et les objectifs du Ministère.

Comité ministériel de vérification (CMV)		Président : nomination externe
Membres : nominations externes	Le CMV donne des conseils et des recommandations objectives au sous-ministre au sujet de la suffisance, de la qualité et des résultats de l'assurance de la suffisance et du fonctionnement des cadres et des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance du Ministère.	
Réunions : 3 ou 4 fois par année	La connaissance du CMV des priorités et du contexte du Ministère, en plus de son accès aux gestionnaires ministériels, lui permettent de donner des conseils appropriés au sous-ministre et de contribuer à l'amélioration de la gestion à Industrie Canada.	

Comité ministériel d'évaluation (CME)		Président : sous-ministre délégué
Membres : certains dirigeants	Le rôle principal du Comité ministériel d'évaluation consiste à donner des conseils pour aider le sous-ministre à s'acquitter de ses fonctions au sujet de la fonction d'évaluation. À ce titre, le Comité examine et recommande l'approbation du plan annuel ministériel d'évaluation, des rapports d'évaluation, de l'état de mise en œuvre des plans d'action de gestion en réponse aux recommandations de l'évaluation et du rapport annuel ministériel d'état de mesure du rendement.	
Réunions : au moins trois fois par année		

Il y a deux **comités consultatifs patronaux-syndicaux (CCPS)**.

Comité national de consultation patronale-syndicale (CNCPS)		Coprésidents : sous-ministre et un représentant syndical (désigné par les agents négociateurs)
Membres : représentation égale de la direction et du syndicat	Le Comité national de consultation patronale-syndicale (CNCPS) offre une tribune par laquelle Industrie Canada et les agents négociateurs qui représentent les employés d'IC collaborent en vue de bâtir une relation concertée et de promouvoir la valeur de la consultation patronale-syndicale efficace.	
Réunions : au moins une fois par année		

Sous-comité des ressources humaines		Coprésidents : directeur général, SCG-DGRH et représentant syndical du CNCPS
Membres : représentation égale de la direction et du syndicat	Le Sous-comité des RH assure le soutien constant du CNCPS en l'aidant à exécuter des tâches d'intérêt mutuel liées aux améliorations du milieu de travail et aux enjeux de gestion des ressources humaines à Industrie Canada.	
Réunions : au moins trois fois par année	Le Sous-comité des RH relève du CNCPS pour ses délibérations et conclusions et formule des recommandations au CNCPS, lorsqu'il y a lieu, sur des activités particulières.	

Prochaines étapes

En 2014-2015, le Ministère élargira ce document pour créer un cadre de gouvernance exhaustif qui décrira les rôles et les responsabilités, les structures et les procédures nécessaires pour appuyer la surveillance et la reddition de comptes au sein du Ministère. Ce cadre continuera de faire partie du plan ministériel et demeurera une composante clé du Plan d'investissement qui devrait être envoyé au SCT à l'automne 2015.

Il présentera une vue d'ensemble du modèle de gouvernance d'Industrie Canada et illustrera :

- Comment le système est structuré
- Comment il appuie le processus décisionnel
- Comment il s'adapte aux responsabilités individuelles et collectives pour la saine gestion des affaires ministérielles

Il fournira également des détails supplémentaires sur la gouvernance des services de gestion ministérielle et de surveillance, y compris la planification des investissements, la gestion de projets, la gestion du risque et le rendement et les rapports.

